



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

4265^e séance

Vendredi 26 janvier 2001, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mahbubani	(Singapour)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Chowdhury
	Chine	M. Shen Guofang
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Irlande	M. Cooney
	Jamaïque	M. Prendergast
	Mali	M. Touré
	Maurice	M. Neewoor
	Norvège	M. Brattskar
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire
des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/42).

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

La séance est ouverte à 10 h 25.

**Expression de sympathie adressée
aux Gouvernements et aux peuples de l'Inde
et du Pakistan à la suite du tremblement de terre
qui a frappé leurs pays**

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer la séance exprimer au nom du Conseil nos très sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples de l'Inde et du Pakistan à la suite du tremblement de terre qui s'est produit aujourd'hui dans l'ouest de l'Inde et qui a entraîné des dégâts considérables et d'importantes pertes de vies humaines. Je suis persuadé que les membres du Conseil partagent mes sentiments à cet égard.

**Adieux au Conseiller juridique sortant de la Mission
des États-Unis**

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais également saisir cette occasion pour faire mes adieux à M. Bob Rosenstock, Conseiller juridique de la Mission des États-Unis. M. Rosenstock est à la Mission des États-Unis depuis 1964. Je crois qu'en 1964 l'ONU comptait 115 États Membres. Aujourd'hui, elle en compte 189. Des centaines de délégués n'ont fait que passer, mais Bob est resté pour travailler aux questions qui sont si importantes pour nous tous. Je peux dire ceci avec une certaine conviction parce que, lorsque je suis arrivé pour la première fois ici comme ambassadeur, de 1984 à 1989, M. Rosenstock était déjà une légende. Il faut qu'il sache qu'il va manquer à chacun d'entre nous dans cette salle après son départ. J'espère que les membres du Conseil s'associeront maintenant à moi pour applaudir et dire adieu à un collègue qui a été parmi nous pendant 37 ans.

Je donne la parole à M. Rosenstock.

M. Rosenstock (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup de ce commentaire très touchant. Je vois que le nombre d'orateurs est supérieur au nombre d'années où j'ai travaillé ici, je serai donc très bref et je me bornerai à vous remercier très sincèrement pour ce geste extraordinaire de la part des membres du Conseil de sécurité qui ont tous applaudi – sans égard au règlement intérieur –, ce qui était encore plus agréable, et je ne vais certainement pas présenter une motion d'ordre à ce sujet. Je vous remercie encore.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

**Rapport du Secrétaire général sur
l'Administration transitoire des Nations Unies
au Timor oriental (S/2001/42)**

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Brésil, du Chili, des Fidji, du Japon, de l'Indonésie, du Mozambique, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, de la République de Corée et de la Suède des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Wensley (Australie), M. Viotti (Brésil), M. Valdés (Chili), M. Naidu (Fidji), M. Kobayashi (Japon), M. Wibisono (Indonésie), M. Santos (Mozambique), M. Mackay (Nouvelle-Zélande), M. Manolo (Philippines), M. Kim Young-mok (République de Corée) et M. Schori (Suède) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règle-

ment intérieur provisoire, M. José Ramos-Horta, Membre du Cabinet transitoire du Timor oriental responsable des affaires étrangères.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Ramos-Horta à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Harri Holkeri, Président de l'Assemblée générale.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Holkeri à prendre place sur le côté de la salle du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considérerai qu'il accepte d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Klaus Rohland, Directeur du département géographique du Timor oriental, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles du Pacifique (Banque mondiale), ainsi que M. Luis Valdivieso, Conseiller, Département de l'Asie et (Pacifique du Fonds monétaire international).

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Brown, M. Rohland et M. Valdivieso à occuper le siège qui leur est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour la période du 27 juillet 2000 au 16 janvier 2001, publié sous la cote S/2001/42.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2001/83, qui contient le texte d'une lettre datée du 25 janvier 2001, adressée au Président du

Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais aussi souligner que dans le cadre de ce débat public, en raison du moment où il se tient, du fait que nous allons aborder la question du renouvellement du mandat de l'ATNUTO et du fait qu'il y aura un très grand nombre d'orateurs éminents ce matin, notamment le Président de l'Assemblée générale, M. Harri Holkeri, M. José Ramos-Horta qui, je crois, prendra la parole au Conseil de sécurité pour la première fois, M. Malloch Brown, ainsi que des représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, nous allons entendre des interventions qui seront tournées vers l'avenir. Nous estimons que ce débat doit nous offrir la possibilité de commencer à esquisser une vision collective de l'avenir du Timor oriental, aussi bien pour ce qui est de la transition vers l'indépendance que pour la période qui suivra l'indépendance. Nous devons également parler du rôle que doit jouer la communauté internationale afin d'aider le Timor oriental à transposer cette vision dans la réalité.

Je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Quinze mois après l'adoption de la résolution 1272 (1999), c'est la dernière fois que j'aurai l'occasion de faire un exposé au Conseil dans le cadre du mandat actuel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Par conséquent, à cette occasion, au moment où nous voyons ce que nous avons accompli et quelle direction nous allons prendre, je voudrais exprimer ma reconnaissance au Conseil de sécurité pour l'attention et l'appui constants dont il a fait preuve à l'égard de nos activités au Timor oriental. Cette attention et cet appui se sont peut-être manifestés le plus clairement ces derniers mois par la décision du Conseil d'envoyer une mission sur place pour évaluer la mise en oeuvre de ses résolutions 1272 (1999) et 1319 (2000).

Je voudrais également prendre note avec gratitude des efforts que vous avez faits, M. le Président, en tant qu'actuel Président du Conseil, pour organiser cet important débat et pour réunir ici aujourd'hui les acteurs principaux, y compris le Président de l'Assemblée générale que nous avons eu la chance d'accueillir au Timor oriental il y a à peine quelques semaines. Nous sommes reconnaissants que le Timor oriental ait été

placé au premier plan de l'ordre du jour bien rempli du Conseil ce mois-ci. Le travail de préparation accompli par Singapour à cet égard, notamment en envoyant à Dili une délégation chargée d'enquêter sur les conditions sur le terrain, est un modèle que nous devrions tous admirer. Nous lui en sommes particulièrement reconnaissants.

Enfin, même s'il n'a besoin d'aucune présentation, je voudrais néanmoins dire quelques mots sur mon ami et collègue qui est également ici pour s'adresser au Conseil, le membre du cabinet pour les affaires extérieures, M. José Ramos-Horta. Au moment où nous présentons au Conseil les changements structurels que nous avons apportés à la mission, en particulier en mettant en place la première approche d'un gouvernement efficace au Timor oriental, il est tout à fait approprié que nous ayons parmi nous le porte-parole le plus dévoué et le plus éminent de ce pays au cours des 25 dernières années. Je remercie le Conseil de l'avoir invité à prendre la parole ici.

Nous savions dès le départ que les tâches très particulières imposées à l'ATNUTO rendraient notre travail difficile, mais nous n'avons peut-être pas pleinement compris à quel point il serait complexe. Comme on l'a souvent fait observer, par sa résolution 1272 (1999) le Conseil de sécurité a donné à l'ATNUTO un mandat qui était sans précédent par sa portée, car il s'agissait non seulement de maintenir la paix et d'apporter une assistance humanitaire – tâches qui sont peut-être plus traditionnelles que celles que l'ONU a été appelée à accomplir par le passé – mais également d'assumer l'entière responsabilité exécutive et législative, y compris l'administration de la justice, afin de gouverner le Timor oriental et de le mener à l'indépendance.

L'ATNUTO a été appelée à remplir mandat dans un pays qui venait de connaître une situation traumatisante absolument horrible. Tout en étant reconnaissant au Secrétaire général des hommages qu'il a rendus à l'ATNUTO dans son rapport, je ne me fais aucune illusion en ce qui concerne tout ce qu'il reste encore à faire pour réaliser les grands espoirs suscités par l'arrivée de l'ATNUTO. Malgré les énormes progrès accomplis au cours de l'année écoulée, notre tâche, dans son ensemble, est loin d'être achevée, même dans des domaines aussi essentiels que la reconstruction de l'infrastructure, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation où nos efforts ont été jusqu'à présent – et c'est inquiétant – bien inférieurs à ce qui

serait nécessaire. En outre, dans d'autres domaines comme celui du renforcement des capacités, nous commençons à peine à nous acquitter de notre mandat et il faudra encore bien des années pour le remplir. C'est ce sens de la réalité, à savoir que le Timor oriental aura besoin de l'engagement constant de la communauté internationale, que je voudrais transmettre au Conseil aujourd'hui.

Ce qui pourra être réalisé au cours de l'année qui commence doit être placé dans le contexte d'une transition politique très rapide vers l'indépendance. Au coeur de ce processus, s'est située la formation d'une structure gouvernementale au Timor oriental, bien que par nature transitoire ou provisoire – avec la création d'un cabinet essentiellement composé de Timorais de l'Est et la délégation progressive du pouvoir exécutif à cet organe, ainsi qu'avec l'élargissement des mécanismes consultatifs par la création d'une proto-législature entièrement timoraise que nous appelons le Conseil national. Avec la « timorisation » continue du gouvernement à tous les niveaux et avec la création d'un système judiciaire timorais, nous prenons ce que j'estime être la voie la plus efficace, la plus directe et peut-être la plus audacieuse vers la réalisation d'une de nos tâches principales – peut-être de notre tâche centrale –, qui consiste à préparer le Timor oriental à l'autonomie.

Notre plan initial pour l'ATNUTO – c'est-à-dire « timoriser » la bureaucratie mais attendre la tenue des élections pour effectuer la transition politique – s'est donc transformé en un plan plus complexe selon lequel les Timorais de l'Est assument une grande part sinon la plus grande totalité de la responsabilité pour ce qui est de la transition. Ce n'est qu'en permettant aux institutions d'évoluer dans le sens d'une plus grande participation des Timorais de l'Est que nous avons pris le chemin le plus susceptible d'aboutir à des structures gouvernementales durables et stables. Notre objectif est de veiller à ce que la transition vers l'autonomie se fasse graduellement tout au long de notre mandat, plutôt que soudainement au moment de l'indépendance.

Dans la mesure où cette mission a comporté la création d'un nouveau gouvernement – fait unique –, l'ATNUTO ne devrait plus être perçue comme une administration internationale transitoire, mais plutôt comme une structure d'appui pour le gouvernement embryonnaire du Timor oriental et les autres institutions d'état. Ces institutions sont toujours en voie de création, mais nous n'avons aucun doute qu'elles existent. Comme je l'ai indiqué au début de ma déclaration,

la présence, ici aujourd'hui, du Ministre des affaires étrangères du Timor oriental témoigne éloquemment de cette réalité. Cela ne produit pas toujours des résultats nets ou faciles; les débats du Cabinet – par exemple, sur la réglementation des partis politiques qui a été adoptée la semaine dernière – sont souvent très longs et exigent des solutions de compromis. En outre, maintenant que nous avons une véritable séparation des pouvoirs, il n'y a aucune garantie que le Conseil national et le Cabinet s'accorderont sur toutes les questions. De plus, le secteur judiciaire – qui n'existait pas au moment de l'arrivée de l'ATNUTO – continue d'être confronté à des problèmes de croissance compréhensibles mais importants. Toutefois, ce n'est que grâce à une préparation pratique et non seulement théorique que les bases de l'autonomie pourront être posées. Ce changement conceptuel et structurel dans la manière dont l'ATNUTO s'acquitte de son mandat est la pierre angulaire de nos efforts visant à mettre en oeuvre la résolution 1272 (1999).

Il y a un autre problème complexe auquel nous avons été confrontés – et c'est un problème auquel nous n'avons pas toujours été en mesure de faire face aussi efficacement que nous l'aurions souhaité –, c'est le problème systémique de la nécessité d'adapter les pratiques traditionnelles du maintien de la paix à des missions de gouvernance modernes et multiformes. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine du financement. Je ne vais pas m'attarder sur ce point, car il est bien connu, mais je voudrais simplement dire que je suis reconnaissant à la mission du Conseil de sécurité d'avoir pris note de ce dilemme dans son rapport de novembre dernier, et d'avoir instamment demandé que l'on fasse preuve d'une plus grande souplesse concernant la manière dont les ressources des Nations Unies peuvent être utilisées.

De même, je remercie le Secrétaire général de faire la même observation dans son dernier rapport, et le Président de l'Assemblée générale de son soutien à et égard.

L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) est certainement une mission novatrice. Elle illustre le fait que les règles et procédures doivent s'adapter à l'environnement changeant dans lequel nous opérons si l'on veut que les souhaits du Conseil de sécurité se concrétisent. Beaucoup des nouvelles tâches énoncées dans la résolution 1272 (1999) relèvent maintenant des nouvelles structures gouvernementales du Timor oriental, et non de

l'ATNUTO, comme cela était initialement prévu. Nous ne pouvons espérer que le Gouvernement réalise correctement ces tâches avec un « cruel » budget annuel de 59 millions de dollars, sans recourir aux ressources tellement plus vastes de l'ATNUTO.

La phase finale de transition nous attend. Des décisions majeures vont être prises sur les détails des mesures politiques conduisant à l'indépendance, conformément au processus général que j'ai présenté ici au Conseil de sécurité en novembre dernier. Je suis sûr que José aura davantage à dire sur cette question, mais ce que nous savons déjà, c'est qu'il y aura des élections au milieu de 2001. En fait, le Comité politique permanent du Conseil national tient des auditions sur le calendrier et le cadre des élections, et il semble y avoir un consensus en faveur de la date du 30 août, avec un système électoral combinant une représentation directe par district et une représentation nationale à la proportionnelle. Une décision finale sera prise peu après la reprise de la session du Conseil national, le 12 février. Ce seront des élections à une Assemblée constituante qui aura pour mandat essentiel de préparer une constitution, mais qui aura très certainement aussi à assumer des fonctions législatives pour le reste de la transition.

Les délibérations de l'Assemblée tiendront compte de larges consultations publiques sur la constitution, que l'ATNUTO facilitera, mais qui seront conduites par les Timorais de l'Est. Tout ce qui arrivera ensuite est encore relativement obscur et il appartiendra aux Timorais de l'Est eux-mêmes de donner forme à l'avenir, au lendemain de cet acte démocratique original, même si, naturellement, quand le rideau se baissera sur la résolution 1272 (1999) et les résolutions suivantes, les consultations avec le Conseil s'intensifieront. L'ATNUTO – et non le Gouvernement du Timor oriental – assumera la pleine responsabilité de faire en sorte que les élections soient absolument libres et justes, mais ce qui suivra – par exemple, l'éventuelle tenue d'élections présidentielles, l'éventuelle conversion de l'Assemblée constituante en première législature du Timor oriental après l'indépendance – ne constitue pas des décisions qu'il nous appartient de prendre, vu que seuls les Timorais de l'Est eux-mêmes peuvent le faire.

Ce qui est clair, c'est que le personnel international demeurera indispensable bien après l'indépendance en vue de fournir une aide technique et une assistance pour la mise en place d'institutions et la sécurité. Iné-

vitablement, dans toute une série de domaines clefs d'expertise, il faut beaucoup de temps pour former du personnel. Par exemple, les chirurgiens est-timorais – il y en a un seul aujourd'hui – auront besoin, comme tous les chirurgiens, de cinq à sept années de formation. Nombre d'autres compétences nécessaires dans un État moderne ne pourront s'acquérir qu'après de longues années. Il ne peut y avoir de raccourci ni de solution miracle. Ainsi, le Ministère des infrastructures estime qu'il sera possible de mettre en place assez vite des services d'eau et des services portuaires entièrement timorais, mais que les compétences requises pour faire fonctionner un système moderne de télécommunications prendront du temps à acquérir et qu'un appui international sera encore nécessaire durant la phase de transition.

Un autre exemple est le manque d'avocats, l'un des nombreux problèmes dont le Timor oriental a hérité de son récent passé. Les efforts de mise en place d'un système judiciaire sont déjà appréciables, mais ils restent encore à la surface, comme la mission du Conseil de sécurité l'a elle-même noté. S'agissant des contrôles aux frontières, même si un service de frontières du Timor oriental a été mis en place, il n'est encore qu'à ses débuts, et les coffres déjà peu remplis du Timor oriental continuent de perdre d'importantes rentrées fiscales en raison de la contrebande de marchandises à travers la frontière avec le Timor occidental. Là encore, nous devons déployer des efforts bien après l'indépendance.

Dans ses remarques, le Secrétaire général a présenté nos réflexions initiales sur la situation après l'ATNUTO et sur la nécessité d'une transition sans heurt avec la mission qui lui succèdera. On continue de travailler pour élaborer une proposition plus substantielle. Nous espérons fermement que celle-ci sera prête avant la prochaine conférence des donateurs, qui se tiendra à Canberra en juin prochain, et que nous pourrions la discuter en détail avec le Conseil lorsque le Secrétaire général lui présentera son prochain rapport sur le Timor oriental – ou à tout autre moment que le Conseil déterminera.

Dans la préparation de cette mission, la coordination sera un élément clef en vue d'assurer sa pleine intégration et d'éviter rivalité, chevauchement des tâches et confusion. La coordination sera nécessaire au sein de l'ONU et entre celle-ci et ses institutions, les institutions financières internationales, les donateurs, le Conseil de sécurité et naturellement, les Timorais de l'Est, qui sont la partie la plus importante. Il est utile

de rappeler ici – car cela ne semble pas suffisamment souligné – que l'un des succès de l'ATNUTO a été le niveau remarquable de coopération et d'entraide entre tous les protagonistes déjà cités, et que grâce à cette coopération le tout a été bien plus que la somme de ses parties. Nous nous efforçons tous de réaliser le même objectif et cette unité s'est reflétée dans nos travaux. Il est donc tout à fait indiqué que le Programme des Nations Unies pour le développement – au nom de tous les organismes ayant joué un rôle majeur dans la reconstruction et le redressement dans tous les secteurs –, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international puissent intervenir aujourd'hui dans ce débat.

Cependant, il n'est pas encore possible de fournir des détails précis. Il y a bien des raisons à cette incertitude.

Premièrement, comme je l'ai déjà indiqué, le calendrier politique, y compris la date de l'indépendance, doit encore être définitivement fixé.

Deuxièmement, le niveau de développement socioéconomique qui pourra être soutenu dépend pour beaucoup des ressources budgétaires qui seront mises à la disposition d'un Timor oriental indépendant – surtout de celles qui seront générées par l'investissement étranger, ainsi que des gisements de pétrole et de gaz dans le Mer du Timor. S'agissant de ces derniers et bien qu'il ne soit pas encore possible de faire des évaluations fermes, nous savons que le pétrole revenant au Timor oriental va, dans un délai assez court, générer des revenus équivalant à plusieurs fois le budget actuel du Timor oriental. Les négociations avec l'Australie sur cette question sont donc très importantes pour déterminer la future marge d'indépendance budgétaire du Timor oriental. Je suis optimiste quant à la possibilité d'un accord, dans un avenir pas trop éloigné, sur de nombreuses questions complexes qui se posent à cet égard.

Troisièmement, le Gouvernement élu d'un Timor oriental indépendant pourrait, dans le cadre de ses prérogatives, décider de changements significatifs de politique qui exigeront une réévaluation des compétences et du personnel nécessaires aux ministères et organismes gouvernementaux, après l'indépendance.

La justice est un secteur qui mérite qu'on s'y arrête. Lors de mon dernier exposé au Conseil de sécurité – me faisant l'écho des préoccupations figurant dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité –, j'avais souligné les contraintes en matière de ressources af-

fectant le secteur de la justice, surtout dans le domaine essentiel des enquêtes sur des crimes graves commis durant la consultation populaire d'août 1999. Dans le même temps, j'avais demandé au Conseil des ressources supplémentaires – et je le fais de nouveau aujourd'hui. Nous continuons de vivre une situation instable où par exemple, le manque de traducteurs retarde la tenue des procès.

Cela ne veut pas dire que des progrès n'ont pas été faits dans les poursuites engagées contre des prévenus accusés de crimes graves; la première inculpation pour crimes contre l'humanité a été lancée le 11 décembre, et j'ai même lu ce matin que la première condamnation pour crime contre l'humanité a été prononcée, je crois par la cour de Baucau. Mais ce processus a besoin d'un apport urgent de ressources additionnelles. Le nombre prévu d'enquêtes fixé par l'Unité chargée d'enquêter sur les crimes graves impose des contraintes pratiques sur le nombre de cas à juger. Nous ne pouvons risquer de laisser l'exigence de justice de l'opinion publique dangereusement insatisfaite en limitant encore davantage nos objectifs en la matière.

La base de compétences des Timorais de l'Est change rapidement, et c'est une autre raison pour laquelle il est difficile de prédire avec une certaine précision les besoins futurs du Timor oriental. Il y a déjà une concurrence considérable pour les services du nombre encore limité de Timorais formés. Pour augmenter ce nombre nous continuons, quoique avec un succès relativement limité, à nous tourner vers la diaspora. Ce petit groupe aussi se transforme rapidement alors qu'un nombre croissant de Timorais de l'Est relèvent les défis posés en cours d'emploi par la timorisation, et avec l'ouverture de l'Université du Timor oriental et d'autres institutions tertiaires, ainsi que grâce au recrutement récent de fonctionnaires qui suivent en ce moment des cours de formation à l'administration civile et grâce à l'envoi de centaines d'étudiants à l'étranger, notamment en Indonésie, grâce à des bourses.

Deux domaines où l'on peut déjà relever avec une certaine précision des difficultés en matière de ressources sont ceux de la sécurité et du maintien de l'ordre. Depuis que j'ai pris la parole au Conseil, en novembre, juste après la conférence des donateurs en matière de défense, tenue à Dili, le processus de création d'une Force de défense du Timor oriental a fait plusieurs importants pas en avant. Le projet de législation sur la

défense est sur le point d'être achevé et le recrutement est déjà en cours. Au cours de ces prochains jours, peut-être même le 1er février, la force de guérilla – les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) – aura cessé d'exister et sera remplacée par la nouvelle Force de défense, dont la FALINTIL constituera le noyau. La formation du premier bataillon de 600 hommes pourra alors commencer et devrait être terminée pour la fin de l'année. C'est là un nouveau début de portée historique.

Toutefois, cette force ne pourra atteindre sa pleine capacité de 1 500 réguliers et de 1 500 réservistes avant deux ou trois ans. Jusqu'alors donc, une présence internationale du maintien de la paix devra être maintenue, sans doute à un niveau élevé. En outre, la situation en matière de sécurité, surtout le long de la frontière, influera également sur le rythme de la réduction de nos propres effectifs.

Un certain nombre d'éléments positifs se sont fait jour dans la situation en matière de sécurité depuis la Mission du Conseil de sécurité, en novembre. Il continue d'y avoir des progrès – bien qu'insuffisants – vers la réconciliation. Parmi les différentes initiatives parrainées par le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO depuis le mois de novembre, nous avons eu d'autres visites « pour voir », comme nous les appelons, faites au Timor oriental par des dirigeants pro-autonomie et des réfugiés ordinaires venus de l'ouest, ainsi qu'une réunion à Denpasar entre le Conseil national de la résistance timoraise (CNTR) et d'autres Timorais de l'Est, d'un côté, et le groupe pro-autonomie que l'on appelle Uni Timor Aswain (UNTAS), de l'autre. Nous espérons que cela entraînera rapidement des retours importants de réfugiés. Néanmoins, un an après avoir fait nos premières ouvertures aux dirigeants favorables à l'intégration, nous attendons encore d'en recueillir des dividendes véritables. C'est donc avec un certain réalisme que nous continuons de chercher une solution constructive à ce problème.

Certaines des recommandations faites par la Mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue au Timor oriental et en Indonésie en novembre ont été déjà reprises par le Gouvernement indonésien. Des procès ont commencé à Jakarta visant des individus accusés d'avoir encouragé ou perpétré l'assassinat des trois collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua, le 6 septembre. Deux commandants de haut rang de la milice, dont le principal suspect dans l'assassinat de deux de nos soldats

l'an dernier, fin juillet et début août sont maintenus en détention. Le Ministre indonésien de la Justice, Marzuki Darusman, estime que le nouveau Tribunal des droits de l'homme commencera dès le mois de février à examiner les premières affaires contre des membres de l'armée, de la police, des milices et de l'ancienne administration civile du Timor oriental. En outre, l'infiltration des milices provenant du Timor occidental vers le Timor oriental a diminué, essentiellement grâce aux actions énergiques menées par nos soldats en septembre et grâce également au début de la saison des pluies.

Je me félicite personnellement de l'attitude très ferme adoptée par le nouveau commandant militaire régional indonésien, le général de division Willem da Costa, avec qui j'ai eu une réunion d'ailleurs très fructueuse il y a deux jours à Denpasar, et j'espère très sincèrement que ceci va nous permettre de réaliser sur place des changements considérables et durables, notamment en immobilisant les dernières milices qui subsistent encore. C'est là une condition préalable de la sécurité du Timor oriental – et donc de la possibilité pour nous de réduire notre force de maintien de la paix –, ainsi que du retour au Timor occidental du personnel humanitaire et autre personnel international et de la décision à prendre par les derniers réfugiés de rentrer ou non chez eux.

En outre, conformément à l'appel lancé par la mission du Conseil de sécurité que des mesures soient prises en vue de garantir le bon fonctionnement des mécanismes bilatéraux, des négociations sur les questions découlant du transfert du contrôle indonésien sur le Timor oriental et la première réunion complète du Comité de frontalière mixte devront se tenir ces prochains jours – pour être précis, les 30 et 31 janvier. Nous espérons que des progrès concrets pourront être réalisés lors de ces entretiens.

Je ne saurais trop insister – et José Ramos-Horta aura sans doute plus à vous dire encore à ce sujet, parce qu'il vient de se rendre à Jakarta – sur le fait que le principal espoir d'un avenir stable pour le Timor oriental est d'avoir une frontière terrestre sûre avec l'Indonésie et de mettre en place des relations bilatérales durables et amicales avec ce voisin. À défaut de ces bases de la sécurité territoriale, le Timor oriental continuera de voir détourner de maigres ressources à des tâches beaucoup plus importantes.

Dans le domaine du maintien de l'ordre également, nous pensons que l'assistance internationale continuera d'être nécessaire bien au-delà de la fin de l'année. Même après avoir mis en place des mesures pour accélérer la formation de la force de police du Timor oriental, nous estimons que ce service ne pourra fonctionner seul avant la fin de 2004. Une police civile internationale devra donc, bien qu'en réduisant progressivement ses effectifs, continuer d'accomplir son mandat actuel, qui consiste à remplir ses fonctions de maintien de l'ordre et à assurer la formation des fonctionnaires de police du Timor oriental.

À cet égard, il convient sans doute d'indiquer une certaine préoccupation concernant la façon dont nous déployons et utilisons des ressources de police civile pour des opérations de maintien de la paix – opérations dans lesquelles ils exercent des responsabilités de police. Je pense de plus en plus, à la suite de l'expérience que j'ai pu acquérir à la fois au Kosovo et au Timor oriental, que l'efficacité de la police civile dans des opérations complexes comme celles-ci n'est pas utilisée au mieux et que le moment est venu d'envisager des moyens de réformer les pratiques actuelles en la matière. Je sais que mes collègues du Département des opérations du maintien de la paix mènent une réflexion à ce sujet.

Pour terminer, l'ATNUTO sera jugée non seulement par le nombre d'écoles qu'elle aura pu reconstruire ou de toits qu'elle aura pu remplacer, ou sur le calibre des élections qu'elle aura organisées, ou sur la paix qu'elle aura maintenue, aussi capitales que soient toutes ces réalisations. Le jugement porté sur l'ATNUTO dépendra plutôt de la manière dont elle aura pu aider les Timorais de l'Est à réaliser pleinement leur indépendance, en tant que maîtres de leur propre avenir et de leur propre État démocratique et indépendant. L'indépendance, bien entendu, est beaucoup plus qu'un état d'esprit politique; les Timorais de l'Est, de façon beaucoup plus effective que bien d'autres, ont montré qu'ils avaient toujours été indépendants dans leur esprit et dans leur cœur. Mais c'est également un processus dont l'ATNUTO n'est qu'un des éléments. Il est fondamental qu'après l'ATNUTO – après tout ce que chacun de nous a investi dans l'entreprise – nous continuions à rester engagés dans ce processus pour que le Timor oriental devienne ce que nous souhaitons qu'il devienne : un facteur de progrès et de stabilité du point de vue politique, social, et économique dans l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de Mello pour ses paroles très aimables à l'égard de mon pays et au mien.

Je donne maintenant la parole à M. Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, à qui le Conseil a transmis une invitation au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Malloch Brown (*parle en anglais*) : Je vous félicite d'avoir accédé à la présidence pour ce mois. C'est pour moi un grand plaisir et une grande satisfaction de venir ici aujourd'hui et de prendre la parole à l'occasion de ce débat crucial et je vous suis reconnaissant de m'avoir invité. En tant qu'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement et Président du Groupe des Nations Unies pour le Développement, je crois qu'il n'y a guère d'épreuve actuelle plus importante pour l'ONU que d'aider le Timor oriental à accéder au rang des nations à part entière.

C'est, comme le Représentant spécial du Secrétaire général vient de le souligner, un test où l'ONU a déjà obtenu un succès certain et appris de dures leçons. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à Sergio Vieira de Mello dont la direction énergique et l'engagement profond aident le pays à effectuer cette transition si difficile. Nous sommes très fiers de lui en tant que collègues et ne sommes pas surpris de son succès. Sa direction s'est révélée essentielle pour obtenir de l'ONU une réponse ferme et coordonnée. Comme le sait le Conseil de sécurité, les organismes humanitaires et de développement de l'ONU sont actifs au Timor oriental depuis septembre 1999. Actuellement, neuf organismes – le PNUD, y compris les Volontaires de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Fonds des Nations Unies pour la population assurent une présence à Dili. Comme Sergio vient aimablement de le dire, l'équipe de pays de l'ONU conduite par un coordonnateur chargé du développement de l'ONU a, je l'espère, été en mesure de fournir une aide et un soutien dynamiques pour

contribuer à faciliter cette première phase de la transition vers l'indépendance.

Nous sommes actuellement en présence d'une question plus difficile, comme on vient de l'indiquer. Comment appuyer au mieux le processus d'aide à l'évolution du Timor oriental vers un développement solide et durable? Pour ce faire, il me semble qu'il importe de continuer le travail solide, commencé par les organes humanitaires de l'ONU et d'autres, notamment en supervisant le rapatriement et la réinsertion de 175 000 réfugiés et en distribuant une aide alimentaire à 180 000 personnes vulnérables.

Nous avons déjà commencé à édifier cette passerelle critique entre le travail d'urgence et les travaux à plus long terme de remise en état et de développement. Les organes et programmes de l'ONU, en collaboration avec ses partenaires de développement, dont les organisations non gouvernementales, ont affecté environ 136 millions de dollars aux besoins à court terme tout en commençant à développer une capacité réelle pour l'avenir. Nos succès collectifs à ce jour concernent notamment la réfection des toitures de 1 000 salles de classe; un système de soins de santé reconstitué; six centrales électriques et 120 kilomètres de routes réparées; la formation de 200 fonctionnaires, notamment des juges, des procureurs, des avocats; la remise en état des tribunaux; la formation de base des jeunes dans les domaines de l'auto-mécanique, l'électricité, la menuiserie et la création de nouveaux centres d'emploi; une aide à 60 organisations non gouvernementales nationales; la fourniture d'une formation technique, administrative et gestionnaire par 500 Volontaires de l'ONU.

Pour aider à orienter les décisions politiques futures, le système de l'ONU a déjà entrepris une évaluation détaillée des besoins de développement futurs. Le PNUD, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale procèdent à une évaluation générale de la pauvreté. Le PNUD aura terminé pour l'indépendance un rapport de référence sur le développement humain national. Nous essayons également de jouer un rôle clef dans la coordination de nouveaux processus de développement en appuyant la nouvelle Agence de la planification et du développement est-timoraïse nationale et en favorisant une réponse cohérente de la communauté des donateurs.

Mais même en réfléchissant à ce que nous avons fait, nous devons honnêtement reconnaître ce qui ne l'a

pas encore été. L'ONU, en tant que système, a eu du mal à faire des progrès réels dans le domaine où les Timorais de l'Est ont le plus besoin d'aide, à savoir le développement des capacités institutionnelles nécessaires pour gérer leur propre pays et répondre aux besoins de leur population. Pour une nation de 850 000 personnes qui a commencé avec seulement 60 enseignants d'écoles secondaires qualifiés, 20 médecins et un système minimal de service public, cela reste une tâche immense. Mais c'est là que l'attention de l'ONU pour le développement doit se porter en utilisant les compétences et l'expérience de l'ONU pour développer des institutions démocratiques solides et une fonction publique forte et responsable tout en restant engagé à l'avenir en tant que partenaire de développement.

Ce type de développement des capacités est l'un des atouts du PNUD et nous avons déjà été désignés par le Représentant spécial du Secrétaire général comme organisme principal pour le développement des capacités à l'appui de l'Administration transitoire. À cet effet, nous avons déjà, en consultation avec d'autres organismes et partenaires, élaboré un plan général d'actions pour y contribuer au Timor oriental dans des domaines essentiels allant de l'aide directe au leadership jusqu'à la transition, les ressources humaines, l'assistance électorale et l'établissement d'un système de justice qui fonctionne bien.

C'est évidemment un programme très ambitieux mais il me semble réalisable. Il offre un cadre clair qui permet au système de l'ONU de prouver comment nous pouvons relever ces défis – dans l'esprit du rapport Brahimi – de manière plus cohérente sur la base d'objectifs communs. Pour y parvenir, nous sommes déterminés à collaborer étroitement avec la communauté des donateurs, les institutions de Bretton Woods, la société civile et d'autres partenaires.

Mais le Conseil de sécurité et nous-mêmes devons également reconnaître que non seulement les financements futurs restent incertains mais qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de ressources suffisantes pour cette tâche essentielle et prospective qu'est le développement des capacités. Je voudrais terminer en exhortant le Conseil à rechercher de nouveaux moyens soit d'adapter les formules financières actuelles soit d'en instituer de nouvelles pour que les questions dont j'ai parlé ne soient pas négligées mais soient placées, comme il le faut, au cœur des préparatifs pour l'indépendance.

Il est évident que financer les frais de l'administration actuelle sans investir dans la construction d'une administration est-timoraise pour l'avenir serait imprévoyant mais c'est bien la somme de notre approche actuelle. Nous devons à présent développer une stratégie de financement et de programmation qui vise l'indépendance afin d'aller au-delà des besoins ordinaires actuels.

José Ramos-Horta, notre ami et collègue et futur Ministre des affaires étrangères du Timor oriental, qui est des nôtres aujourd'hui et en qui, je crois, Sergio reconnaîtra avec moi la voix décisive dans cette salle sur l'avenir du Timor oriental, a besoin, avec ses collègues, de notre soutien pour l'avenir encore plus que pour aujourd'hui. Il n'est pas de tâche plus importante que de les aider à conforter le peuple et les institutions d'un Timor oriental indépendant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole à M. Klaus Rohland, Directeur des opérations pour le Timor oriental, la Papouasie Nouvelle Guinée et les Iles du Pacifique pour la Banque mondiale à qui le Conseil a transmis une invitation au titre de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Rohland (*parle en anglais*) : Je suis très heureux d'avoir cette occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Au nom de la Banque mondiale, je voudrais exprimer notre gratitude sincère au Président du Conseil de sécurité pour nous avoir invités à cette séance importante. Je voudrais également exprimer notre satisfaction du rapport du Secrétaire général, de l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général ainsi que de l'analyse précieuse que vient de nous présenter l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement.

L'ONU et le Secrétaire général ont défini le processus historique dont nous sommes sur le point d'être les témoins et ont tracé la voie vers l'avenir du Timor oriental en tant que nation souveraine indépendante. La Banque rend hommage à cette entreprise historique.

Le Timor oriental compte beaucoup pour la Banque mondiale. Nous avons collaboré avec les Timorais de l'Est, leurs dirigeants et le Secrétariat de l'ONU pour les questions économiques dès avant le scrutin.

En fait, nous avons commencé à collaborer avec eux en février 1999. Nous sommes arrivés juste après

la vague de violence. La plupart des membres se rappelleront que la résolution 1272 (1999) avait été approuvée par le Conseil le 25 octobre 1999 et que nous avons participé à la mission d'évaluation conjointe dépechée le 26 octobre 1999. Nous avons suivi le processus de transition et avons coopéré étroitement avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les Timorais de l'Est depuis.

Je crois qu'il est juste de dire que le processus de transition au Timor oriental a connu bien des succès. Fait très important, le pays jouit d'un degré élevé de sécurité intérieure et de bonnes relations se sont instaurées entre la Force internationale de maintien de la paix et la population. Je rends hommage, à cet égard, au travail accompli par les forces de maintien de la paix et à la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) qui a précédé.

Nous avons réussi à rétablir les fonctions essentielles du gouvernement. Nous avons commencé à mettre en oeuvre des programmes de reconstruction à long terme plus rapidement que lors de toute autre situation après conflit survenue dans le passé. Nous sommes redevables pour cela aux dirigeants et à la population est-timorais et à leur détermination de construire une nation nouvelle. Mais nous sommes aussi redevables à Sergio Vieira de Mello qui a travaillé au nom de l'ONU ainsi qu'à la coopération de la communauté internationale des donateurs, à nos collègues des institutions financières internationales et des organismes des Nations Unies. Je tiens une fois de plus à leur témoigner notre profonde reconnaissance.

Je crois que ce processus, qui a commencé avec notre mission d'évaluation conjointe d'octobre 1999, a prouvé qu'il existait un grand esprit de coopération entre le peuple timorais, les participants internationaux et les organisations internationales. Nous avons accompli beaucoup, en effet. Le processus au Timor oriental a été au regard de l'histoire tout à fait remarquable. Nous sommes sur la voie du succès, mais nous pouvons et nous devons faire mieux. Nous devons tirer la leçon des 18 derniers mois pour progresser encore mieux sur la voie de l'indépendance.

Malgré tous les succès, il y a eu des tensions sociales et politiques. La reconstruction et le rétablissement des services publics n'ont pas toujours répondu aux attentes de la population. La population ne les a pas toujours bien accueillis. Parfois, les Timorais de

l'Est eux-mêmes n'ont pas toujours eu le sentiment qu'ils maîtrisaient ce processus, ce qui est nécessaire pour que la transition soit réussie. Tirons profit de notre expérience et saisissons l'occasion pour nous surpasser.

Nous, à la Banque, procédons à l'examen de nos mécanismes de soutien. Nous voulons déterminer de quelle façon nous pourrions apporter des améliorations et nous collaborons avec l'ATNUTO et les Timorais de l'Est et tireront les leçons qui serviront autant aux programmes actuels qu'à la planification du soutien après l'indépendance. Cet examen commencera dans quelques jours et je suis sûr qu'il nous fournira des enseignements utiles dont nous discuterons à la prochaine réunion des donateurs qui se tiendra à Canberra en juin, comme M. Sergio Vieira de Mello l'a indiqué.

Permettez-moi de signaler certains des enseignements préliminaires qui, selon nous, revêtent une importance capitale et de répondre à certaines questions que le Conseil de sécurité se pose aujourd'hui. Je pense qu'il nous faut d'abord mettre au point un plan clair et structuré pour la période de transition et pour le mandat qui couvre la période après l'indépendance. Au cours de l'année passée, des efforts immédiats tendant à maîtriser l'incendie et à répondre à la crise ont été faits. C'était – et permettez-moi d'être clair sur ce point – exactement ce qu'il fallait faire, compte tenu de l'immensité de la tâche à laquelle les Timorais et leurs partenaires internationaux faisaient face en septembre 1999 et par la suite.

À présent il nous faut adopter une approche à plus long terme. Le document de la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles entre l'ATNUTO et la Banque Mondiale a défini certains éléments d'une stratégie, mais il faut faire davantage pour identifier les objectifs et prévoir d'autres étapes critiques. Ces éléments devront être définis dans les semaines à venir, mais je crois que nous pouvons déjà définir quelques points clefs de ce plan.

Le plan doit être mis en oeuvre le plus rapidement possible pour permettre la mobilisation des ressources appropriées. Il doit être centré sur un petit nombre d'objectifs clefs et ne doit pas chercher à tout englober. Il faut qu'il y ait un effort de collaboration de tous les partenaires de développement. Il faut que l'initiative vienne des Timorais et qu'elle soit soutenue par la communauté internationale. Il faut qu'il soit largement diffusé et débattu par les Timorais et le person-

nel international, au sein de la population timoraise et entre les partenaires de développement. Il faut que tout le monde comprenne les mesures qui sont prises. Enfin, comme l'a déjà mentionné Sergio Vieira de Mello, le plan nécessite un solide contrôle de la gestion pour que les documents se traduisent par des résultats sur le terrain.

Le domaine administratif, comme l'ont souligné les orateurs précédents, sera crucial pour la transition. Dans un environnement marqué par la dévastation des infrastructures et des communications et l'effondrement total de l'État, la mise en place des structures gouvernementales prend plus de temps que prévu. Le recrutement et l'approvisionnement notamment se sont ralentis mais nous sommes sur le point de régler ces problèmes.

L'ATNUTO et l'administration est-timoraise naissante ont besoin de temps pour trouver les moyens de travailler ensemble et de surmonter des questions juridiques et organisationnelles difficiles pour améliorer l'efficacité. Il est essentiel pour le succès du premier gouvernement timorais indépendant qu'il hérite d'une administration dotée de mécanismes efficaces et de ressources humaines compétentes où les rôles et les responsabilités sont clairement définis, sans corruption ni ingérence politique excessive. Dès à présent, les Timorais doivent donc participer pleinement à l'administration intérimaire d'ici à l'indépendance pour faire en sorte que l'État naissant soit véritablement l'État qu'ils veulent pour l'avenir.

Une bonne transition administrative nécessitera un effort concerté de recrutement et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles au cours des mois à venir, de même qu'une bonne planification préalable en vue d'apporter une assistance technique après l'indépendance.

Il nous faut reconnaître qu'une indépendance véritable n'est pas seulement politique mais aussi économique. L'indépendance du Timor oriental devra être fondée sur une gestion budgétaire saine capable d'équilibrer les recettes et les dépenses pour un développement durable à long terme. Son autorité budgétaire centrale et ses agences de planification nationale et de développement sont les piliers par l'entremise desquels le soutien futur sera acheminé pour mettre en place une base durable. Tel était le message de la Conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles. La coopération entre l'ONU, les dirigeants nationaux,

les institutions de Bretton Woods et les donateurs bilatéraux est basée sur cet état de fait. Il nous faut compter avec la planification politique, administrative et économique plus encore que durant la période qui a suivi le scrutin.

Le Timor oriental a besoin d'un État compétent mais aussi d'un système viable de mécanismes de gestion financiers et publiques. Au cours de la période actuelle, il est essentiel de respecter le vœu des dirigeants est-timorais d'hériter d'une structure d'État modérée. Nous devons, en particulier, prendre grand soin d'éviter d'entreprendre des projets qui ne seraient pas financièrement viables et qui ne pourraient pas être entretenus par l'État à l'avenir. Nous devons axer nos efforts sur la mise en place d'organes gouvernementaux bien définis, et les institutions doivent respecter le développement de l'État. Nous ne devrions pas reproduire une situation où prolifèrent des institutions, comme cela se produit dans de nombreux pays plus riches et plus développés.

L'indépendance économique concerne les personnes autant que l'État. Lorsque je me rends dans les districts du Timor oriental, les Timorais de l'Est de toutes les couches sociales me disent qu'ils ne veulent pas dépendre d'aucune assistance. Ils veulent la possibilité de travailler, de créer des petites entreprises et de vendre leurs produits agricoles. La relance du secteur privé est critique. Il est également essentiel dans la mesure où le retrait d'une large partie du personnel international dans les mois à venir entraînera des pertes d'emplois dans les institutions publiques et dans les services des zones urbaines.

Il nous faut prendre cette situation au sérieux non seulement du fait des difficultés qui se posent aux personnes concernées mais en raison également des liens qui existent entre la sécurité et le développement économique. La création d'emplois, la relance de la production agricole, un secteur privé solide et une infrastructure publique viable permettront de contribuer à une transition politique stable. Cela prouvera à la population qu'elle peut bénéficier de l'indépendance du Timor oriental.

Malheureusement, le chômage et la dégradation des infrastructures conduiront au contraire à déstabiliser la transition politique. Le défi majeur que les principaux intervenants autour de cette table et au sein de la communauté internationale devront relever sera

d'établir un lien entre le développement économique et la transition politique.

Nous devons collaborer avec les dirigeants timorais, l'ATNUTO et nos collègues du Fonds monétaire international pour assurer une relance économique avant la transition et pour augmenter les allocations budgétaires consacrées aux services sociaux et aux infrastructures économiques de base.

Les mois à venir comporteront de nombreux défis et, au niveau de la Banque mondiale, nous restons disposés à faire tout notre possible pour venir en aide à ce pays. En plus de l'appui soutenu que nous apportons, aux côtés d'autres donateurs, au Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental, nous entendons fournir une assistance afin d'assurer que la fonction publique dispose de ressources, que les salaires sont payés et que les structures peuvent continuer de fonctionner. Nous offrirons également notre assistance pour appuyer les stratégies de lutte contre la corruption, qui sont indispensables pour assainir le secteur public. Nous allons travailler en collaboration avec l'administration centrale des impôts en vue d'améliorer les processus budgétaires et nous souhaitons que le Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental devienne un mécanisme permettant d'assurer un budget mieux intégré et plus viable pour le nouveau Gouvernement.

Au cours des prochains mois, nous discuterons des options possibles avec les Timorais, l'ATNUTO, l'ONU et surtout, avec les donateurs qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Timor oriental, auxquels j'adresse mes sincères remerciements pour le soutien qu'ils ont apporté au cours de ce dernier mois et auxquels je fais appel pour le prochain mois.

Je voudrais une fois de plus vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir donné cette occasion unique de prendre la parole au Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Luis Valdivieso, Conseiller au Département Asie et Pacifique du Fonds monétaire international, auquel le Conseil a adressé une invitation au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Valdivieso (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir et un privilège pour moi d'avoir la possibilité de prendre la parole au Conseil aujourd'hui et de contri-

buer à cet important débat. Chacun sait que nous sommes très fiers d'être associés à la direction de l'ONU pour aider les Timorais de l'Est à s'engager sur la voie de l'indépendance et pour essayer de mettre en place les structures nécessaires en vue de garantir le bien-être futur de la société.

Le rôle du Fonds monétaire international (FMI) au Timor oriental s'est concentré sur l'aide qu'il entend apporter à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour mettre en place un cadre macroéconomique permettant d'orienter la prise des décisions économiques et l'édification des capacités, y compris le développement des institutions et des compétences, afin de s'assurer que les politiques économiques sont correctement mises en oeuvre et que les ressources mises à la disposition du Timor oriental sont utilisées de manière efficace et responsable.

Notre aide est assez spécialisée. L'appui que nous avons accordé dans le cadre des stratégies que nous avons recommandées dépasse le processus de transition politique. Nous avons pour objectif de mettre en place un cadre qui demeurera après l'indépendance; il est donc très important que ce qui est en train d'être créé, même au cours du prochain mois, soit suffisamment solide pour résister, face à toutes les difficultés qui ne manqueront pas de se présenter lors du processus de transition.

Le FMI continuera d'insister sur la nécessité de mettre en place des politiques macroéconomiques cohérentes et crédibles tout au long de la période initiale de secours humanitaire, au cours de l'Administration transitoire qui suivra et lorsque le Timor oriental sera indépendant. Nous continuerons d'insister sur la nécessité de promouvoir le développement des capacités et de mettre en place des mesures d'incitation appropriées à l'intention du secteur privé car nous sommes fermement convaincus que le moteur de la croissance et la prospérité, et la seule possibilité de lutter contre la pauvreté au Timor oriental passent par le développement d'un secteur privé dynamique.

La stratégie mise au point en coopération avec l'ATNUTO, les Timorais de l'Est, plusieurs autres institutions, les organismes de l'ONU et la Banque mondiale, et en consultation permanente avec divers donateurs et membres de la société civile comportait trois éléments. Le premier d'entre eux consistait à assurer qu'il y ait un système de paiement; après les destructions importantes qui avaient eu lieu en septembre de

l'année dernière, il n'y avait plus de système bancaire, il n'y avait aucune possibilité d'effectuer des transactions financières dignes de ce nom, c'était un des problèmes importants et je crois que nous avons réalisé des progrès tangibles à cet égard, qui devront se poursuivre au cours des prochaines années. Il est clair qu'il faudra continuer de suivre les choses de près et apporter les ajustements nécessaires pour s'assurer que tout fonctionne bien.

Le deuxième élément important de cette stratégie qui vise à assurer une bonne gestion macroéconomique, est la mise en place d'un cadre budgétaire de référence. L'une des tâches importantes consistait à mettre en place une Autorité fiscale centrale qui devait par la suite devenir le Ministère des finances et surtout, à adopter un budget viable et intégré. Ce budget, c'est le budget national. Ce n'est pas le budget des quotes-parts, ni le budget à partir duquel sont financées les opérations de l'ATNUTO. C'est le budget qui assure le fonctionnement de l'administration locale. Nous nous concentrons tout particulièrement sur cette question, mais nous avons également élargi notre perspective pour assurer que nous pouvons suivre de près les ressources qui sont injectées dans le pays car un montant excessif de ressources peut susciter des problèmes.

Des événements importants et intéressants se sont produits. Tout cela est bien documenté sur les sites Web de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et d'autres organismes qui présentent divers rapports à ce sujet sur leurs sites. Je n'entrerai donc pas dans les détails pour décrire les réalisations qui ont été accomplies au cours de ces quinze derniers mois de contacts suivis avec le Timor oriental. Je voudrais seulement signaler quelques-unes d'entre elles qui, à mon avis, sont suffisamment importantes et qui, comme je l'ai dit au début, dépassent la dimension politique.

La première de ces réalisations concerne l'adoption d'une devise comme moyen de paiement et la mise au point d'un cadre permettant le fonctionnement des banques. Deux banques fonctionnent déjà et nous espérons qu'il y en aura d'autres à l'avenir. Un certain nombre d'initiatives ont également été prises concernant les institutions de microfinancement et l'on a également manifesté un certain intérêt pour la création de bureaux de change.

Pour l'heure, il n'y a plus de problème pour ce qui est des questions de politique monétaire, étant donné que la devise qui a été choisie pour la période de

transition est le dollar des États-Unis. Il reviendra au futur Gouvernement indépendant du Timor oriental de décider si un autre système monétaire répondrait mieux à ses objectifs.

En ce qui concerne la fiscalité, pour la première fois, un budget préliminaire a été établi. Pour un pays qui sort d'un conflit, l'établissement d'un budget préliminaire dès le début des opérations représente un accomplissement important. Ce budget rudimentaire peut toutefois servir de guide et aider au moins à répartir les ressources de manière intelligente. Cela implique également qu'il faut rendre des comptes, ce qui est très important.

Par la suite, surtout avec l'aide des Gouvernements australien et japonais, l'autorité fiscale centrale a été dotée en personnel, et une très forte équipe budgétaire a été affectée au Timor oriental pour une première période de 15 mois environ. Ces personnes ont aidé à développer un processus budgétaire très complet, et nous allons commencer le débat budgétaire pour l'exercice 2001-2002. Je pense que c'est un événement très, très important. Je relève les lacunes dans le projet auxquelles il faut remédier, mais cela viendra avec le temps et l'expérience. Par ailleurs, il y a eu le développement d'une administration fiscale qui applique une politique élaborée en consultation avec le Conseil national et par le biais de débats publics. Des progrès ont aussi été faits dans ce domaine très important.

Je pense qu'on a discuté de la question de la participation et de la propriété; il a été de plus en plus encourageant de constater que les Timorais de l'Est s'y intéressent davantage. Ils sont de mieux en mieux équipés grâce au soutien des donateurs en aide technique, et ils développent leurs propres idées sur les différentes possibilités qui s'offrent à eux pour un système de taxation, un système de tarification pour les services publics, etc.

L'exécution du budget est une tout autre question parce qu'elle dépend non seulement de l'existence d'un budget, mais aussi d'organes pour le dépenser. Cela exige plus de travail encore. Comme M. Rohland l'a expliqué, ils éprouvent des difficultés supplémentaires en matière d'achats. Il existe certains problèmes dans la mise en œuvre qui, espérons-nous, seront résolus. Mais ces deux éléments de la gestion bancaire et des paiements – parce qu'il n'existe pas réellement de gestion monétaire –, ainsi que dans la gestion fiscale sont encourageants. Je pense qu'ils exigeront une assistance

prolongée, et nous sommes prêts à aider l'ONU jusqu'au moment où l'administration sera transférée à un nouveau gouvernement est-timorais, que nous serons prêts à aider.

En ce qui concerne la mise en place des infrastructures, nous insisterons au départ sur la mise en route opérationnelle des institutions que nous considérons comme essentielles pour la gestion économique. Nous avons fourni une aide technique systématique, et je pense qu'une des leçons importantes que nous avons tirées de cette situation est qu'il existe des plans très précis sur la manière de gérer ces institutions, sur la définition de leurs fonctions et sur le type de personnel dont elles ont besoin. Je pense que nous proposons à présent que ce modèle soit reproduit, si l'on peut dire, pour d'autres institutions économiques que l'on développe, telles que l'organe national de planification et le ministère de l'économie, parce qu'il est extrêmement important que nous sachions à l'avance de quelles compétences on a besoin, le type d'institutions à mettre en place et les exigences à la fois pour aujourd'hui et demain. Comme les orateurs précédents l'ont dit, il est très important de ne pas créer quelque chose qui plus tard deviendra difficile à entretenir, surtout lorsque les énormes montants de l'aide extérieure commenceront à diminuer.

Nous reconnaissons que le processus de mise en place de la capacité de gestion macroéconomique est-timoraise a été lent. Il prendra du temps. Nous essayons à présent d'assurer une coordination plus étroite entre la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et d'autres organismes, afin de garantir une approche systématique qui nous permettra de mettre en place, dans les mois à venir, un personnel qualifié pour ces domaines essentiels de la gestion macroéconomique. Nous avons déjà commencé des cours complets à Singapour. Nous avons un institut régional. Nous essayons de mettre en place des approches de formation sur le tas. Tous les experts recommandés par notre institution ont, dans leurs attributions, le mandat de renforcer les capacités, et sont chargés d'identifier et de former des homologues locaux durant leur séjour au Timor oriental, dans l'espoir qu'au bout du compte ceux-ci seront à même d'assumer leurs responsabilités, même si nous prévoyons cela dans des domaines de compétence où un soutien continu sera encore nécessaire pendant un certain nombre d'années.

Quels sont les principaux problèmes que nous entrevoyons? Je sais que le Président du Conseil sou-

haite que le débat porte sur l'avenir, mais je crois qu'il est important de jeter un regard sur le passé, surtout dans le domaine qui nous préoccupe, parce que nous ne croyons pas vraiment devoir changer de méthode alors que l'indépendance approche, puisque, comme je l'ai dit, les institutions mises en place sont indispensables dans toute économie de marché. Je crois que les compétences qu'on développe seront nécessaires à l'avenir. Les politiques peuvent changer, et alors il faudra développer une capacité d'analyse et s'assurer que les conseils sont compris, suivis et acceptés par les Timorais, car il ne faudrait surtout pas donner l'impression que les choses leur sont imposées. Je pense qu'il est très important que, quel que soit leur choix, celui-ci soit accepté et soit le fruit de leur propre initiative. Ce dialogue est important. Il va prendre du temps. Il sera plus lent que si nous avions mis en place des choses auxquelles nous sommes plus habitués. Mais je crois que le dialogue est important, et nous devons être tolérants et patients.

Les défis que nous voyons arriver dans la sphère économique se situent essentiellement dans le domaine du maintien de la stabilité macroéconomique. Je pense que beaucoup croient qu'il est parfois trop tôt pour parler de l'économie dans une situation d'après-guerre; mais il n'est jamais trop tôt, car normalement, ce qui se passe, c'est que, dans la hâte, on prend des décisions que l'on risque de regretter. Une de nos grandes préoccupations, par exemple, est la politique des salaires. Dans la hâte, on veut parfois engager les premiers venus et on définit parfois la politique salariale en fonction de l'objectif d'attirer aussi vite que possible du personnel qualifié pour nous aider. Mais ce faisant, on risque de fausser la politique salariale du futur gouvernement indépendant du Timor. Une autre possibilité est que nous lancions des projets qui pourraient s'avérer trop coûteux au fil du temps. C'est en fait toute la question de savoir ce qui est viable à long terme. Il n'est jamais s'interroger sur la viabilité. Cela nous préoccupe énormément. Je crois que le problème du Timor oriental sera d'examiner chaque décision prise et d'en comprendre non seulement les avantages à court terme, mais aussi les implications à long terme. C'est un point que nous avons soulevé dans les réunions avec les donateurs. On offre certes une aide bilatérale très généreuse, mais nous demandons aux donateurs d'être aussi spécifiques que possible sur ce qu'ils sont disposés à faire aujourd'hui ainsi que sur les coûts ordinaires indispensables pour maintenir à l'avenir ce qu'on lance maintenant.

Même si notre ami Sergio Vieira de Mello dit que le budget est cruel, je pense que ce budget est réaliste et conforme à la disponibilité des ressources actuelles et au potentiel à moyen terme du pays. C'est précisément ce qui nous oblige à nous demander sans cesse si quelque chose d'avantageux aujourd'hui ne sera pas trop cher demain. Ces questions ne doivent pas, bien entendu, nous empêcher de prendre des décisions. Je pense qu'il faut les prendre.

Il s'agit donc d'un défi considérable : se poser continuellement la question de la durabilité qui est fondamentale pour la stabilité macroéconomique. Sans stabilité macroéconomique on ne peut pas à temps escompter une croissance, et on peut pas s'attendre à être en mesure de s'attaquer sérieusement et efficacement aux problèmes de la pauvreté.

L'autre grand défi est constitué par le renforcement des capacités. Je suis très heureux d'entendre, comme notre ami du Programme des Nations Unies pour le développement l'a dit, qu'il a un mandat pour traiter de cette question. C'est très important. Nous sommes prêts à coopérer avec lui dans tous les domaines relevant de nos compétences et nous sommes tout à fait prêts à continuer à appuyer l'ONU et nos amis timorais dans le gouvernement du futur État indépendant du Timor oriental en fonction des ressources dont nous disposons.

Le dernier grand défi consiste à mettre en place des mesures d'encouragement appropriées pour le secteur privé. Je pense que nous avons ici une occasion unique de nous écarter des structures gouvernementales traditionnelles héritées de la période indonésienne – à savoir une lourde administration. Je pense qu'il s'agit d'une excellente occasion. Mais pour créer les bonnes mesures d'encouragement pour le développement du secteur privé, il faut faire beaucoup de choses. Dans un certain nombre de publications nous avons présenté de façon très détaillée ce qui semble être les meilleures mesures à prendre immédiatement. Je communiquerai volontiers à tous les membres du Conseil les références des publications, qui sont disponibles sur notre site Internet.

Nous pensons que pour créer ces bonnes mesures d'encouragement il faut, dans l'immédiat, non seulement maintenir la stabilité et poursuivre une politique budgétaire et fiscale raisonnable, mais il importera aussi d'avancer résolument dans la voie de la mise en place d'une législation fondamentale, car cela manque

encore, mais il importe de ne pas s'arrêter à la mise en place de la législation. Sur ce point je suis tout à fait d'accord avec Sergio Vieira de Mello pour dire que l'application des mesures est tout aussi importante que le fait d'adopter des lois, ainsi la mise en place du judiciaire doit également avancer en parallèle avec l'adoption des lois. De manière tout à fait spécifique, nous sommes très préoccupés par la nécessité de développer rapidement le droit commercial, le code du travail et le droit sur les investissements étrangers, car si on ne dispose de ces instruments juridiques fondamentaux et si les investisseurs n'ont pas la garantie que leurs droits protégés, on ne peut pas s'attendre à une réaction positive de leur part.

Nous sommes également en train d'examiner de façon très intéressée la voie qui a été retenue pour ce qui est de la transition politique. Cela sera également utile, parce que l'incertitude politique a également une incidence sur les décisions d'investissement. Mais je pense que deux éléments très importants ont été mentionnés par Sergio Vieira de Mello, à savoir la participation à la prise de décisions et la participation aux efforts législatifs des Timorais de l'Est. Ces éléments présentent une image de plus en claire de ce que sera le pays, et cela à son tour donne des assurances à certains investisseurs qui sont déjà en train d'analyser les possibilités.

Nous pensons qu'aucun effort ne doit être épargné pour avoir un climat propice à l'initiative privée. Sinon, on court le risque de créer un environnement où le Gouvernement serait obligé de reprendre à son compte des obligations que je pense les Timorais de l'Est ont l'occasion unique de décider de confier au Gouvernement – contrairement à ce qui a été traditionnellement le cas.

Une fois de plus, je suis très reconnaissant de cette invitation à prendre la parole au Conseil. Nous sommes très heureux et nous sommes disposés à continuer de coopérer avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, avec nos amis timorais, avec toutes les agences des Nations Unies, avec notre institution sœur – la Banque mondiale –, ainsi qu'avec tous les bailleurs de fonds. Nous serons très heureux de répondre aux questions des membres du Conseil de sécurité et de discuter bilatéralement de toutes les autres questions que les membres du Conseil de sécurité pourraient soulever. Nous pourrions même présenter un exposé beaucoup plus détaillé si cela est nécessaire.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est M. Harri Holkeri, Président de l'Assemblée générale, que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Avant de donner la parole à M. Holkeri, je voudrais le remercier tout particulièrement d'avoir bien voulu prendre un peu de temps sur un calendrier très chargé afin de prendre la parole au Conseil. Les Présidents de l'Assemblée générale prennent rarement la parole au Conseil. En fait, nos recherches montrent que la dernière fois que cela s'est produit c'était en 1946 – il y a plus de 54 ans. C'est donc, en quelque sorte, une journée historique aujourd'hui.

J'invite M. Holkeri à faire sa déclaration.

M. Holkeri (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer aux condoléances que vous avez adressées aux peuples indiens et pakistanais.

C'est un honneur pour moi de pouvoir participer à ce débat public du Conseil de sécurité sur le Timor oriental. En particulier, je voudrais vous remercier personnellement, Monsieur le Président, pour les efforts que vous avez consentis pour me permettre de prendre la parole au Conseil. Ma participation au débat s'inscrit dans les efforts que nous déployons pour encourager une coopération et une coordination plus étroites entre les principaux organes et intervenants des Nations Unies.

Je me suis rendu dans la région de l'Asie du Sud-Est pendant une semaine, du 10 au 17 janvier 2001. Et je me suis rendu à Singapour, au Timor oriental et en Indonésie. J'ai effectué cette visite à l'invitation des Gouvernements singapourien et indonésien, et de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Au Timor oriental, j'ai eu une série de rencontres à Dili au cours desquelles j'ai été largement informé des activités de l'ATNUTO par le Représentant spécial du Secrétaire général et par d'autres fonctionnaires de l'ATNUTO. J'ai également rencontré des dirigeants politiques locaux, dont Xanana Gusmão, ainsi que le Commandant de la Force de maintien de la paix des Nations Unies et le Commissaire de la police civile. Enfin, j'ai eu la possibilité de rencontrer les chefs des institutions des Nations Unies et des représentants de la communauté diplomatique locale.

En plus de mon programme à Dili, j'ai effectué une visite d'une demi-journée à Suai, le site du massacre de 1999, où l'on m'a informé des différents aspects du fonctionnement de l'administration du district et de la force de maintien de la paix du Secteur occidental. À Suai, j'ai eu des discussions avec les membres du Conseil consultatif du district et d'autres représentants locaux.

Le détail de ma visite, y compris une liste de toutes les réunions tenues, est disponible sur mon site Internet.

Je tiens, d'emblée, à rendre hommage aux femmes et aux hommes, civils et militaires, qui servent les Nations Unies au Timor oriental, et je voudrais saluer la direction de M. Vieira de Mello. Les conditions de travail – aux plans physique et politique – sont extrêmement difficiles dans la région de la Mission. Il est crucial que la Mission bénéficie de tout l'appui nécessaire de la part du Siège pour pouvoir surmonter ces difficultés. En outre, une coopération étroite entre toutes les institutions des Nations Unies qui travaillent dans cette Mission globale des Nations Unies est de la plus haute importance pour qu'elle soit couronnée de succès.

Ma visite au Timor oriental avait pour objectif principal d'observer, à la lumière des débats récents que nous avons eus sur le rapport Brahimi, la manière dont fonctionne sur le terrain une opération complexe et complète de maintien de la paix. Cette visite m'a permis de me faire une idée personnelle de la situation au Timor oriental.

Il existe au Timor oriental un fossé très net entre les attentes de la population locale et le processus de reconstruction de la nation qui risque d'être très lent et très laborieux. C'est un fossé que l'on retrouve souvent dans les situations d'après-conflit. Il existe aussi bien à la base, où il se reflète dans les préoccupations quotidiennes des personnes que j'ai rencontrées à Suai, qu'au niveau politique, et se manifeste par des appels toujours plus nombreux des dirigeants politiques locaux qui demandent un passage immédiat à l'indépendance.

Dans un pays qui n'a jamais connu dans son histoire l'autodétermination ni un régime démocratique, ce désir de solution immédiate est bien compréhensible. Mais il doit être modéré par la prise de conscience du fait que l'édification d'institutions démocratiques, même dans les meilleures conditions possibles, est une

tâche complexe et délicate. Toutefois, je suis certain que la population du Timor oriental, sur qui repose en dernière analyse la responsabilité de l'avenir de son pays, se souviendra de ce fait au cours des prochains mois, lorsque le calendrier politique la rapprochera de l'indépendance. En outre, j'espère que le Conseil en tiendra compte dans ses débats sur la question.

La société est-timoraise est confrontée à la question fondamentale de savoir s'il faut choisir la justice ou bien la réconciliation. Il semble que les dirigeants politiques soient véritablement prêts – et il faut les en féliciter – à aller vers la réconciliation nationale en incluant le plus grand nombre possible d'anciens partisans de l'autonomie qui se trouvent actuellement au Timor occidental. En même temps, il y a un fort courant d'opinion, surtout à la base, qui demande que la justice soit rendue sans quoi il ne pourra pas y avoir de véritable réconciliation. À mon avis, ces points de vue ne s'excluent pas mutuellement. La recherche de la justice est fondamentale pour la reconstruction de la nation ainsi que pour toute opération de paix des Nations Unies. Ceux qui sont responsables de violations des droits de l'homme et de crimes contre l'humanité doivent être traduits en justice. Parallèlement, la réconciliation, à tous les niveaux, doit être activement encouragée.

Malgré les progrès louables réalisés, le Timor oriental continuera d'avoir besoin de l'assistance et de la présence de la communauté internationale pendant très longtemps encore, à la fois pour continuer à maintenir la paix et pour aider à la reconstruction et à la reconstruction de la nation. Nous ne pouvons pas nous permettre de quitter le Timor oriental avant que le moment n'en soit venu ou sans disposer d'une stratégie bien préparée. La timorisation de l'administration locale est fondamentale et doit continuer d'être fortement appuyée. Toutefois elle ne pourra pas remplacer entièrement la présence internationale dans un avenir proche.

Le maintien de la paix assuré par l'ONU reste nécessaire pour garantir la sécurité et la sûreté de la population et la stabilité générale du pays. Ce serait manquer de réalisme et de sens des responsabilités que d'imaginer ou de projeter un retrait rapide. Je voudrais également souligner que cette opération doit disposer des ressources à la mesure de son mandat et que ces ressources doivent provenir des quotes-parts. À cet égard, je voudrais également exprimer mon soutien à l'appel lancé par le Conseil en faveur d'une plus

grande souplesse dans l'utilisation des ressources provenant des quotes-parts allouées à des opérations de maintien de la paix complexes comme l'ATNUTO. Une fois de plus, j'attirerai l'attention des organes concernés de l'Assemblée générale sur cette demande.

La situation le long de la frontière entre le Timor occidental et le Timor oriental est très préoccupante. Même si je n'ai pas eu la possibilité de me rendre au Timor occidental, j'ai pu me rendre compte qu'il y a encore beaucoup à faire pour désarmer et dissoudre les milices. Ceci est fondamental pour permettre à l'ONU de retourner au Timor occidental afin de s'occuper des réfugiés. C'est également indispensable pour prévenir les violences commises contre la population civile, notamment contre les femmes.

Je voudrais faire observer qu'au cours de mes discussions à Jakarta avec le Président, le Ministre des affaires étrangères et d'autres hauts fonctionnaires, j'ai reçu des assurances quant à leur coopération et leur détermination de faciliter le retour des réfugiés. Ils ont exprimé l'espoir que les Nations Unies, en particulier le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pourrait bientôt revenir au Timor occidental. En ce qui me concerne, j'ai souligné la nécessité d'appliquer à la lettre la résolution 1319 (2000) du Conseil de sécurité. J'ai également exprimé l'espoir que les relations entre l'Indonésie et l'ATNUTO continueront de se fonder sur le communiqué commun du 29 février 2000 et sur le Mémorandum d'accord d'avril 2000. Là aussi, mes interlocuteurs m'ont fait part de leur engagement en faveur de relations de bon voisinage avec le Timor oriental. Le succès de l'ATNUTO, comme c'est le cas de toute opération de paix des Nations Unies, dépend de la pleine coopération de toutes les parties.

Pour terminer, je voudrais, afin de saluer les résultats déjà obtenus par l'ATNUTO, souligner à quel point il est urgent de renforcer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en mettant en œuvre les recommandations présentées dans le rapport Brahimi. En outre, je voudrais souligner ici un autre engagement important que le Conseil a pris en adoptant ses recommandations sur le rapport Brahimi qui s'applique tout particulièrement à notre discussion d'aujourd'hui. Le Conseil s'est engagé à veiller à ce que les tâches faisant l'objet d'un mandat en matière d'opérations de maintien de la paix soient conformes à la situation sur place, en tenant compte de facteurs tels que les perspectives de succès, la nécessité éventuelle de protéger

les populations civiles et la possibilité que certaines parties cherchent à faire obstacle à la paix en ayant recours à la violence.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais, dans l'esprit de l'Ambassadeur Richard Holbrooke, dire quelques mots de bienvenue à la classe de septième de l'école du Sacred Heart – classe à laquelle ma fille, Shelagh, est fière d'appartenir. J'espère que la présence de ces jeunes esprits, les jeunes dames en blazer rouge qui se trouvent dans la tribune publique sera un bon présage pour l'avenir du Timor oriental.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est M. José Ramos-Horta, membre du Cabinet transitoire du Timor oriental et responsable des affaires étrangères que le Conseil a invité en vertu de l'article 39 de son règlement provisoire. Votre présence parmi nous, M. Ramos-Horta est une occasion historique en soi. En effet, jusqu'à ce jour, aucun représentant du Timor oriental n'avait pris la parole devant le Conseil depuis la création de l'ATNUTO. Je suis très heureux que ce très éminent fils du Timor oriental et lauréat du prix Nobel soit parmi nous.

Je donne la parole à M. Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Je voudrais m'associer à tous les autres intervenants pour offrir mes plus sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples de l'Inde et du Pakistan.

D'emblée, qu'il me soit permis de transmettre à tous les plus cordiales salutations du Président Xanana Gusmão, qui s'excuse de ne pas être ici aujourd'hui. Je suis conscient de ne pas pouvoir le remplacer adéquatement, et je demande au Conseil de faire preuve d'indulgence.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Je suis honoré de le faire à titre de membre du Cabinet pour les affaires étrangères de l'Administration transitoire au Timor oriental, et de parler au nom de tous mes collègues du Cabinet.

Je voudrais prendre le temps de féliciter le Secrétaire général de sa direction éclairée, de sa compassion et de son engagement inébranlable à l'égard du Timor oriental. Sans lui et ses qualités de chef, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Nous le remercions de tout ce qu'il a fait pour le Timor oriental depuis son entrée en fonction en 1997. Je me souviens qu'il a promis

alors que, durant son mandat, le conflit au Timor oriental serait réglé. Il a tenu sa promesse. Nous prenons note du rapport digne d'éloges qu'il a adressé au Conseil de sécurité.

En 1999, il a nommé un de ses fonctionnaires internationaux les plus compétents et les plus fiables au poste de Représentant spécial. Nous le remercions de nous avoir prêté Sergio Vieira de Mello et nous rendons hommage à Sergio pour son engagement, sa patience, son travail acharné et, par-dessus tout, son amitié. Certains ont fait observer que Sergio Vieira de Mello avait beaucoup vieilli depuis qu'il avait relevé son dernier défi. Il n'a que quelques années de plus que moi, mais je dois admettre qu'il paraît beaucoup plus vieux, et je le prie de m'excuser d'avoir été la cause de ce vieillissement prématuré. Lorsqu'il a parlé du caractère énergique et vigoureux des débats au Cabinet et au Conseil national, je sais qu'il a fait preuve de beaucoup de diplomatie et a utilisé un euphémisme bien britannique. Il a été très poli à notre égard.

Comme c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil depuis la création de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), permettez-moi, Monsieur le Président, de vous transmettre à vous-même, à votre gouvernement, à votre pays et à tous les membres du Conseil de sécurité, anciens et nouveaux, notre plus sincère reconnaissance pour le dévouement, la compassion et la ferme détermination dont tous ont fait preuve durant la pire période de notre histoire récente. C'est leur compassion et leur sens des responsabilités qui ont obligé le Conseil à agir rapidement pour mettre fin aux injustices et aux souffrances extraordinaires infligées à notre peuple.

Je regrette très sincèrement d'avoir manqué de quelques jours seulement notre ami, l'Ambassadeur Richard Holbrooke. Il a été un véritable ami du Timor oriental et des Nations Unies. Son brillant intellect, son énergie et son dynamisme nous manqueront. Nous avons hâte d'établir une collaboration étroite et fructueuse avec le nouveau représentant des États-Unis auprès de l'Organisation.

Avant de continuer, permettez-moi de présenter quelqu'un qui se trouve dans les tribunes. Il s'appelle Greg Smith. Il n'a que 11 ans et en est déjà à sa deuxième année d'université, ce que j'envie. Il a commencé à travailler pour la paix à l'âge de sept ans, lorsqu'il a créé sa première organisation non gouver-

nementale. Actuellement, il est extrêmement occupé à mobiliser des ressources pour le Timor oriental – manuels scolaires, fournitures médicales et vitamines – à la fois aux États-Unis et en Australie. Je le remercie et je remercie ses parents de l’avoir amené ici. Sa mère a dû quitter son travail pour gérer à plein temps son emploi du temps.

Nous avons fait du chemin depuis cette journée fatidique du 7 décembre 1975. Un quart de siècle s’est écoulé; le monde a changé au point d’être méconnaissable; des mythes ont été anéantis et des empires se sont effondrés; la liberté et la démocratie ont pris de l’expansion; et le Timor oriental est libre et renaît des cendres de la guerre.

Un peu plus d’un an s’est écoulé depuis que le Timor oriental a été libéré et que l’ATNUTO a été créée. Pour illustrer les progrès que nous avons accomplis jusqu’à maintenant, permettez-moi de vous faire part de certaines réflexions. Je suis rentré au Timor oriental le 1er décembre 1999, pour la première fois après 24 ans d’exil. Atterrir au Timor oriental en décembre 1999 a été pour moi une expérience affective extraordinaire, faite de joie et de douleur : joie de célébrer le plus beau cadeau de tous, la paix et la liberté; douleur de voir tant de destruction insensée.

Les scènes des villes et villages détruits m’ont rappelé des images en noir et blanc d’Hiroshima, de Londres ou de Dresde après la Deuxième Guerre mondiale. J’ai visité la Bosnie en 1997. Sa destruction était d’une ampleur effroyable; mais la destruction au Timor oriental était encore pire. Il ne restait presque rien d’intact. Ce qui n’avait pas été pillé et emporté avait été saccagé et détruit. Les infrastructures et les services gouvernementaux avaient été anéantis; les fonctionnaires, les enseignants, le personnel médical, les ouvriers semi-spécialisés et les manoeuvres avaient fui, s’étaient réfugiés dans les montagnes ou avaient été pris en otage, mutilés ou tués. Pas un seul service public ne fonctionnait, pas même le restaurant ou le kiosque le plus modeste. En septembre 1999, le Timor oriental en était à l’année zéro.

Un an plus tard, en nous déplaçant dans le pays, en visitant les villes, les villages et les pauvres *bairros* de Dili, en conversant avec plusieurs milliers de mes courageux compatriotes, humbles, pauvres et dignes, nous nous répétons à nous-mêmes maintes et maintes fois : « Quel peuple extraordinaire! Il mérite plus. Il mérite mieux. » Mais nous leur répétons : « Dieu nous

a donné le plus grand cadeau de tous. Il a fait un miracle. Il nous a donné notre liberté. Nous avons triomphé envers et contre tous, mais il ne fera plus de miracles. Nous devons patienter; seulement une année s’est écoulée depuis que nous avons obtenu notre liberté. Nous ne pouvons pas faire plus.» Notre peuple courageux a fait preuve de compréhension et de patience.

Même si de nombreux fonctionnaires internationaux ont répondu à nos attentes et à nos espoirs, en faisant preuve d’un engagement, d’une intégrité et d’un professionnalisme véritables, le recrutement du personnel civil aurait pu se faire plus soigneusement et les affectations auraient pu être mieux planifiées. On aurait pu éviter beaucoup de gaspillage, mais nous comprenons que les contraintes de temps et les pressions n’ont pas laissé une marge de manoeuvre suffisante aux responsables du recrutement pour leur permettre d’être plus sélectifs. La situation a été corrigée et le recrutement se fait désormais à Dili.

Beaucoup de progrès ont été faits dans plusieurs domaines. Des écoles ont rouvert. Des centaines de milliers de livres neufs, fournis par le Portugal, ont été distribués aux enfants. Des hôpitaux et des cliniques fonctionnent. Des milliers d’enfants ont été vaccinés. On s’est attaqué à la tuberculose, fléau qui ronge tant de personnes au Timor oriental. En 2000, l’économie a enregistré une croissance réelle de 15 %. Cependant, nous sommes conscients de sa fragilité. Plus de 1 800 entreprises ont été enregistrées dont environ 80 % appartiennent à des Timorais de l’Est. Les négociations sur la mer du Timor se sont déroulées dans une atmosphère amicale et ont progressé. Nous sommes optimistes sur la possibilité de parvenir sous peu à un accord. Nous espérons que le Timor oriental bénéficiera bientôt des revenus du pétrole et du gaz.

L’ATNUTO a accéléré la participation des Timorais de l’Est aux pouvoirs exécutif, quasi législatif et judiciaire du gouvernement transitoire en créant l’Administration transitoire au Timor oriental. Nos compatriotes assument graduellement les responsabilités inhérentes à l’autonomie. À l’échelle du pays, près de 7 000 Timorais de l’Est travaillent comme fonctionnaires dans des domaines très variés, dont la police, l’éducation, la santé, la police des frontières et les douanes, et ce à divers niveaux de responsabilité.

Mais il ne suffit pas de déléguer la responsabilité; il faut fournir à notre peuple les outils nécessaires à l’accomplissement de sa tâche. Comme ma collègue

Ana Pessoa Pinto, membre du Cabinet, chargée de l'administration interne l'a indiqué à la conférence des donateurs de Bruxelles en décembre, les tâches de préparation des cadres administratifs, de renforcement des capacités locales et de développement des ressources humaines restent prioritaires et requièrent une attention particulière. Nous estimons que l'accent doit être mis sur le recrutement du nombre maximum de Timorais de l'Est, mais il est tout aussi important de leur assurer des postes clefs.

À notre avis, la « timorisation » ne se fera pas en laissant quatre à six fonctionnaires internationaux faire le travail. Nous apprécions le travail utile accompli par un personnel international dévoué, mais nous demandons que le processus de recrutement pour le Timor oriental soit immédiatement renforcé et dispose de tous les outils nécessaires pour réaliser cette tâche vitale.

D'une façon générale, le partage du pouvoir entre l'ATNUTO et les Timorais de l'Est a fonctionné assez bien, malgré quelques incidents de parcours. L'ambiguïté structurelle et administrative entre l'Administration transitoire au Timor oriental et l'ATNUTO doit disparaître. Nous travaillons à ces questions et j'estime que nous devons garder le cap. Nous pensons que nul n'a intérêt à un désengagement brutal sans tirer profit des acquis de l'ATNUTO.

Ce type de mission de maintien de la paix est nouveau pour l'ONU et les Timorais. L'Administration transitoire au Timor oriental doit disposer de moyens et de l'autorité effective pour que les structures institutionnelles créées puissent continuer de fonctionner correctement et efficacement après l'indépendance.

Je vais à présent évoquer la question sécuritaire.

De façon générale, le Timor oriental connaît une période de stabilité accrue, la menace des milices étant largement latente. Mais nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. Les bataillons du Portugal, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande stationnés dans les deux secteurs opérationnels les plus névralgiques ont obtenu des résultats très satisfaisants et suscitent donc confiance et tranquillité chez la population. Le bataillon jordanien, basé dans l'enclave sensible d'Oecussi, a lui aussi fait du bon travail en mêlant la diplomatie avisée et la conduite militaire classique.

Mais hélas, comme les membres le savent, l'an dernier, les Timorais ainsi que nos amis internationaux ont été peïnés par la mort absurde de soldats de la paix

et d'agents humanitaires au Timor oriental et occidental. Nous nous souviendrons toujours de ces braves soldats et agents humanitaires qui ont payé de leur vie leur aide à notre peuple. Nous sommes vivement reconnaissants à la force de maintien de la paix pour son travail destiné à assurer la paix et la stabilité au Timor oriental.

La force de maintien de la paix a été le meilleur pilier de l'ATNUTO et toutes les unités méritent d'être félicitées, y compris celles du Bangladesh, qui assument un rôle vital en entretenant les ponts et chaussées durant notre implacable saison des pluies.

Même si les Timorais de l'Est restent l'un des peuples les plus démunis dans le monde, la criminalité dans la population est des plus faibles. La violence politique entre nouveaux groupes politiques n'existe pas comme on aurait pu le craindre. Cette paix relative est due en partie à la maturité et au sens des responsabilités des partis politiques.

Pour ce qui est de l'ordre public, la situation peut s'améliorer au sein de la composante de la police civile. Celle-ci pourrait être réorganisée par nationalité de même que la force de maintien de la paix. Nous pensons que la police civile fonctionnerait mieux si les éléments d'une nationalité donnée étaient chargés de tâches et/ou zones précises au lieu de mélanger des cultures, des formations professionnelles et des doctrines de sécurité différentes. Ainsi, l'Unité portugaise de réaction rapide a gagné l'estime de tous les Timorais de l'Est par son professionnalisme exceptionnel. C'est un modèle à élargir et que d'autres missions de maintien de la paix devraient suivre.

Nous savons qu'il y aura une réduction des effectifs actuels de la mission de maintien de la paix après l'indépendance. Mais nous sommes également encouragés par les assurances données par divers pays fournisseurs de contingents à des missions de maintien de la paix selon lesquelles ils sont prêts à rester activement engagés, le temps nécessaire, au Timor oriental.

Le retrait prématuré des forces des Nations Unies du Timor oriental déstabiliserait et ferait échouer le processus. Mais nous sommes conscients de ce que la communauté internationale ne peut assumer indéfiniment la responsabilité de la sécurité extérieure du Timor oriental et nous avons donc décidé de créer une Force de défense du Timor oriental. Nous sommes reconnaissants au Conseil de sécurité d'avoir autorisé l'ATNUTO à assumer cette tâche supplémentaire. Le

Président de facto du Timor oriental a déjà traité de cette question et je ne vais pas m'y attarder. Je voudrais simplement dire qu'une force de défense n'est qu'une façon de garantir notre sécurité nationale. Nous devons continuer de nous rapprocher de nos voisins et d'établir des partenariats régionaux.

Dans notre peuple, il y a encore des éléments qui continuent de refuser les résultats de la consultation populaire. Je parle des milices encore actives sur notre frontière qui continuent de terroriser les réfugiés dans les camps du Timor occidental. Dans la foulée des propos du Président de l'Assemblée générale, nous n'épargnerons aucun effort pour engager au dialogue la faction qui se dit autonomiste. Mais ceux qui participent à des crimes graves ou en sont accusés doivent être jugés. Car il ne peut y avoir de paix durable sans justice.

À cet égard, nous rendons hommage au Ministre indonésien de la justice, M. Marzuki Darusman, pour le courage et l'intégrité de ses efforts pour traduire en justice, en Indonésie, ceux qui ont fomenté, incité, ourdi et commis des violences au Timor oriental.

Dans un souci de justice pour les victimes, pour la réputation de la République d'Indonésie et dans le cadre du combat universel contre l'impunité, nous devons faire en sorte que la justice soit rendue, indépendamment de la puissance et de la richesse des coupables.

Nous sommes décidés à continuer le processus d'apaisement et de normalisation des relations avec notre voisin. Mon collègue du Cabinet, M. Mari Alkatiri, et moi-même sommes récemment allés à Jakarta avant ma venue à New York. Il s'agissait de notre première visite officielle en Indonésie en tant que membres du Cabinet de l'Administration transitoire au Timor oriental. Nous avons reçu un accueil chaleureux de nos hôtes.

Nous avons eu des discussions cordiales avec le Président Abdurrahman Wahid, le Ministre des affaires étrangères Alwi Shihab, le Ministre chargé de la coordination des questions politiques, sociales et de sécurité Susilo Bambang Yudhoyono, le Ministre des établissements et des infrastructures régionales, le Ministre de la justice Marzuki Darusman, le Président du Parlement l'honorable Akbar Tandjung et d'autres parlementaires importants.

Le Président Wahid nous a fait un exposé sur ses récents entretiens avec le Président Fernando Henrique Cardoso au sujet d'un partenariat mixte entre le Brésil et l'Indonésie pour aider le Timor oriental dans certains domaines tels que la santé. Nous saluons chaleureusement cette offre car elle émane d'un voisin proche et d'un autre éloigné, tous deux grandes puissances régionales avec lesquelles nous partageons une histoire commune.

Nous connaissons bien la situation dans de nombreuses régions de l'Indonésie, la transition douloureuse d'un passé récent d'abus et de répression à la démocratie et à la primauté du droit. L'on doit s'attendre à ce que des intérêts divergents et des classes et groupes enracinés, y compris des forces centrifuges, se heurtent dans un pays aussi divers au plan ethnique, culturel et géographique que l'Indonésie, surtout après plusieurs décennies de régime dominé par les militaires.

Nous exprimons notre sympathie et notre solidarité à cette noble nation. Le peuple indonésien a la chance d'avoir un Président remarquable et moral. En période de crise et de transition, les nations ont besoin de dirigeants moraux et sensibles. C'est ce qui a eu lieu notamment en Inde avec le Mahatma Gandhi, en Afrique du Sud avec Mandela et en Corée du Sud avec Kim Dae-jung.

Les amis de l'Indonésie doivent redoubler d'efforts pour l'aider, ainsi que son Président Abdurrahman Wahid, à consolider les progrès déjà faits dans la promotion des réformes et de la démocratie.

Au cours de ma conférence de presse tenue à la fin de ma visite à Jakarta, moi-même partisan actif des sanctions, j'ai demandé aux pays qui en imposent encore contre l'Indonésie de les lever, quelle que soit leur nature, surtout pour les équipements non mortels, pour envoyer ainsi un message amical concret au Gouvernement du Président Wahid.

Je voudrais également faire état de nos relations particulières avec la province indonésienne de Nusa Tenggara Timur. Les relations que nous avons avec le Gouvernement central de Jakarta déterminera nos liens spéciaux avec notre voisin de l'Ouest – la province indonésienne de Nusa Tenggara Timur. Nous essaierons de normaliser les relations avec cette province indonésienne avec laquelle nous avons une frontière commune.

Des relations basées sur la confiance entre Dili et Jakarta permettront de réaliser notre rêve du désarmement des deux parties, de l'ouverture de la frontière à la circulation libre et sans entrave des personnes et des biens, et aux échanges culturels et sportifs.

Nous invitons déjà les groupes sportifs et culturels du Timor occidental à venir nous voir au Timor oriental. Les prochains jeux d'Arafura auxquels le Timor oriental participera cette année pour la première fois de son histoire – comme nous l'avons fait aux Jeux Olympiques de Sydney, même si je dois reconnaître que nous l'avons fait sans grand succès – seront pour nous l'occasion de poursuivre ce processus de promotion de la paix sur l'ensemble de l'île.

Il existe un ressentiment contre les réfugiés Timorais de l'Est au Timor occidental en raison de l'assistance internationale dont les Timorais de l'Est bénéficient. Nous devons donner suite à l'idée dont ont discuté le Président Wahid, le Premier ministre du Portugal, Antonio Guterres et le Ministre des Affaires étrangères de l'Australie, Alexander Downer, lors du Sommet du millénaire, pour qu'un consortium de pays aide le Timor occidental à développer son économie. Une initiative de cette nature, si elle venait à se réaliser, ferait beaucoup pour instaurer les conditions d'une paix et d'une stabilité durables dans l'île.

Nous nous rendons compte que ce processus sera long, et ceux qui partagent ce rêve savent que des obstacles immenses subsistent. Mais nos amis en Indonésie savent que nous devons oser rêver, car même les rêves les plus inaccessibles peuvent se réaliser.

Le sort de nos frères, dont un grand nombre sont détenus dans des camps misérables au Timor occidental, où ils restent contre leur volonté, reste un obstacle à l'amélioration des relations entre l'Indonésie et le Timor oriental. Cependant, en toute justice, nous devons féliciter les autorités indonésiennes des efforts qu'elles ont fait ces derniers mois pour restreindre les activités des bandes armées.

La situation en matière de sécurité au Timor occidental s'est améliorée, même si nous restons préoccupés par la présence généralisée de bandes armées dans les camps de réfugiés. Les autorités indonésiennes doivent poursuivre leurs efforts pour démanteler complètement ces bandes.

Nous exhortons l'Organisation des Nations Unies à envoyer le plus tôt possible en Indonésie une équipe

d'experts de la sécurité pour procéder à une évaluation des conditions de sécurité au Timor occidental. La présence de dizaines de milliers de personnes déplacées au Timor occidental et de bandes armées dans les camps de réfugiés porte atteinte aux intérêts mêmes de l'Indonésie. Nous pensons donc que les autorités indonésiennes souhaitent véritablement résoudre ce problème qui persiste.

Nous sommes reconnaissants à l'Indonésie d'avoir soutenu l'idée d'une participation ultérieure du Timor oriental à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Nous exprimons notre gratitude à tous les dirigeants de l'ANASE qui nous fait part de leur soutien de différentes manières.

Au cours de l'année passée, le Président Xanana Gusmão et moi-même nous sommes rendus dans presque tous les pays membres de l'ANASE. Nous avons assisté à la réunion ministérielle de l'ANASE, en présence du Représentant spécial. Nous nous sommes rendus au Japon, en Chine, en République de Corée, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En mars, je conduirai une nouvelle mission au Japon.

Au-delà de notre région immédiate, nous espérons dans le courant de cette année commencer à établir des relations avec d'autres pays d'Asie. Nous avons aussi prévu des visites dans certains pays arabes et musulmans.

M. Sergio Vieira de Mello vous a déjà donné les détails du calendrier politique. Je voudrais cependant faire part au Conseil de certaines réflexions qui se sont dégagées des discussions du Conseil national et des discussions que j'ai eues moi-même avec nombre de mes collègues des autorités est-timoraises.

Des représentants très divers de la société – des partis politiques, des dignitaires de l'Église, des organisations gouvernementales – ont tous été présents et ont participé aux débats tenus par le Conseil national. Pendant toutes ces discussions, un thème commun s'est dégagé : tous se sont déclarés fidèles aux principes de la non-violence, de l'adhésion aux idéaux démocratiques et de la primauté du droit.

Il y a encore certaines décisions qui doivent être prises pour atteindre l'objectif de l'indépendance, notamment quel type d'institutions démocratiques voulons-nous? Quel système électoral devrions-nous adopter? Les réponses à ces questions préliminaires conduiront aux premières élections au Timor oriental,

et ces réponses seront prochainement fournies par le Cabinet et le Conseil national, à l'issue des débats publics actuellement engagés.

Cependant, des éléments importants apparaissent déjà et commencent à définir un consensus, tel que décrit par M. Sergio Vieira de Mello. Nous espérons qu'au mois prochain, un pacte national aura été signé par toutes les parties. Permettez-moi de développer quelque peu le contenu de ce pacte national tel que nous l'envisageons au niveau de nos Membres.

Ce pacte comportera non seulement l'expression d'une volonté de non-violence et l'acceptation d'un régime majoritaire, mais également un ferme attachement aux droits de l'homme, notre détermination de signer, au moment de l'indépendance, certains des plus importants instruments relatifs aux droits de l'homme. Il contiendra également des éléments constitutionnels importants. Ceci est important parce que nous voulons envoyer un message à l'ensemble de la société est-timoraise et à la communauté internationale, à savoir que quel que soit le parti qui remporte les élections dans le courant de cette année, il y a certains principes fondamentaux en faveur desquels tous les partis se sont engagés, et qu'il n'y aura pas changement à cet égard. Ces engagements concernent nos relations extérieures, les investissements étrangers d'ores et déjà effectués dans le pays, ou qui vont être faits dans le pays dans les mois à venir, avant l'indépendance. Donc, quel que soit le résultat des élections, le pacte national est important dans le sens où il engage tous les participants au processus politique par le biais d'un certain nombre d'engagements solennels concernant les droits de l'homme, les principes démocratiques, les relations extérieures, la réconciliation et les investissements étrangers.

Le pacte national sera signé par tous et sera suivi d'une conférence constitutionnelle qui examinera et élaborera le premier projet de constitution. Les élections pour une Assemblée constituante pourraient avoir lieu à la fin août. Nous avons pensé initialement que cela pourrait se faire en juin, mais après avoir entendu les conseils de nombreux amis – qui sont des experts à l'Organisation des Nations Unies –, nous avons estimé qu'en juin, ce serait trop tôt. Des discussions préliminaires nous ont mené à prendre conscience des problèmes de délais, et nous envisageons donc de reporter ces élections à la fin août, en quel cas, elles pourraient coïncider avec le deuxième anniversaire du scrutin populaire.

L'Assemblée, qui aura pleins pouvoirs, disposera de deux à trois mois pour élaborer, examiner et voter la Constitution. Nous sommes aussi conscients – et c'est un consensus constaté au niveau des dirigeants – que l'Assemblée constituante ne devrait pas reproduire les erreurs commises dans d'autres pays où les choses ont pu durer pendant des mois ou pendant une, deux ou trois années. Nous nous félicitons donc – de ce que tous les participants au processus politique au Timor oriental – aient conclu un accord préliminaire spécifiant que l'Assemblée constituante devrait avoir deux à trois mois au maximum pour examiner le projet de Constitution, dont elle sera saisie dès l'ouverture de ses travaux.

Nous considérons également – et c'est aussi une opinion majoritaire – que l'Assemblée constituante, une fois qu'elle aura terminé le processus de rédaction et d'adoption de la constitution – deviendra la première Assemblée législative nationale. Il existe des précédents dans d'autres pays où l'assemblée constituante est devenue la première assemblée législative, ce qui évite au pays et à son peuple d'avoir à procéder à deux ou trois élections dans la même année. Nous devrions laisser à cet organe électoral le soin de décider de la date des élections ultérieures, notamment des élections présidentielles et la déclaration de l'indépendance. Nous espérons qu'un nouveau gouvernement, un gouvernement provisoire, établi sur la base des résultats des élections à l'Assemblée constituante, sera constitué.

Nous nous rendons compte que même si la paix est une réalité au Timor oriental, elle demeure fragile. Nous sommes tous responsables, au même titre, de sa consolidation. Cette responsabilité n'incombe pas seulement à la force du maintien de la paix ou à la communauté internationale. Nous, Timorais de l'Est, sommes conscients que nous avons également la responsabilité de consolider cette paix afin d'assurer une transition aisée vers l'indépendance.

Je voudrais terminer en disant que nos avançons vers la mise en place des structures essentielles du gouvernement et des institutions civiles pendant cette période de transition. Étant donné que ces institutions constituent la base de toute nation démocratique solide, nous devons les renforcer au Timor oriental grâce à un programme ciblé de développement des capacités. Nous avons entendu les offres faites par le FMI et par nos amis du PNUD et des autres organismes, et par la Banque mondiale, avec lesquels nous avons une excel-

lente coopération et avons entretenu une relation personnelle ces derniers mois dans le cadre d'un partenariat unique qui s'est révélé très positif pour le Timor oriental. Je voudrais, une fois de plus, exprimer ma gratitude à tous : à M. Mark Malloch Brown, à M. James Wolfensohn et à M. Luis Valdivieso, notre ami. Comme vous le savez, le FMI n'est pas toujours populaire dans bien des pays mais, malgré ce que M. Valdivieso représente, il a réussi à séduire tout le monde au Timor oriental, et cela malgré les appels à l'austérité qu'il n'a cessé de nous adresser. Nous l'apprécions en dépit de ce qu'il représente. Merci à tous les organismes, à ceux qui sont intervenus et à ceux également qui ne sont pas présents ici aujourd'hui.

Nous sommes profondément reconnaissants à la communauté internationale – à vous tous assis autour de cette table et à toute la communauté de l'ONU – du soutien que vous apportez aux activités de reconstruction et de développement du Timor oriental. Nous avons dû faire renaître notre pays de ses cendres. Et, même si nous avons pu progresser dans le cadre de l'ATNUTO, il nous reste encore beaucoup à faire. En conséquence, nous demandons une fois de plus à l'ONU de maintenir cette association avec le peuple du Timor oriental afin que notre nation puisse poursuivre le développement de toutes ses capacités économiques, politiques et civiques. Mais, pour cela, nous avons besoin de continuer à bénéficier de votre soutien pour agir dans un environnement sûr et stable. Cela ne sera possible que si la présence de forces de maintien de la paix est maintenue après la période de transition. Cela permettra à nos forces de se préparer à assumer la sécurité de notre nation. Grâce au soutien constant et à l'engagement actif de l'ONU, nous réussirons à surmonter ces épreuves et verrons la lumière au bout du tunnel.

Monsieur le Président, membres du Conseil, nous espérons que vous pourrez tous nous honorer de votre présence à Dili le jour de notre indépendance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil. Mais, avant cela, permettez-moi de noter que nous avons eu un échange de vues exceptionnellement riche. De nombreux éléments essentiels sont ressortis. Il ressort clairement de ces exposés que, bien que cette mission de l'ONU soit généralement reconnue pour l'une des plus réussies, il subsiste de grands défis à relever. M. Vieira de Mello a été modeste – ou, peut-être encore plus im-

portant, réaliste – lorsqu'il a reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire et que la communauté internationale devrait encore pendant de longues années maintenir son engagement de soutenir le Gouvernement embryonnaire du Timor oriental.

M. Mark Malloch Brown, du PNUD, a dit que les Timorais de l'Est auraient besoin de notre soutien demain encore plus qu'aujourd'hui. La Banque mondiale a souligné qu'il était nécessaire d'élaborer un plan clair et structuré pour le mandat de transition et de la période suivant l'indépendance. Le FMI a exposé en détail la nécessité de maintenir un patient processus consultatif pour mettre en place des institutions et processus financiers durables et à long terme. Le Président de l'Assemblée générale, M. Holkeri, a indiqué que nous ne pouvions pas nous permettre de sortir du Timor oriental de manière prématurée ni sans une stratégie bien conçue à l'avance. Finalement, M. Ramos-Horta nous a bien dit que s'il ne souhaitait pas que les forces de l'ONU restent indéfiniment, un retrait prématuré serait néfaste pour le Timor oriental.

Bref, de nombreux points importants sont apparus dans ces interventions et nous espérons que les Membres du Conseil en parleront.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie particulièrement d'avoir réuni une telle palette de talents aujourd'hui – non seulement ceux qui se sont adressés à nous, et je suis extrêmement reconnaissant de leurs contributions utiles et pénétrantes, mais également dans la galerie du public. C'est un grand plaisir de voir la galerie du public ainsi occupée aujourd'hui.

Je voudrais m'associer à d'autres pour exprimer les condoléances de ma délégation aux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan à la suite du récent tremblement de terre.

Reconnaissant que nous avons une très longue liste d'orateurs aujourd'hui, je vais condenser le texte écrit de mon intervention. Je voudrais également attirer l'attention sur le fait que le représentant de la Suède s'exprimera tout à l'heure au nom de l'Union européenne dans le cadre du débat, et ma délégation s'associe déjà pleinement à cette déclaration.

Nous sommes très nombreux au Conseil à avoir été étroitement associés à la situation au Timor oriental, en particulier depuis l'accord du 5 mai 1999. Le rapport du Secrétaire général montre que beaucoup de

choses ont été réalisées en un laps de temps relativement bref. Mais, Monsieur le Président, comme vous l'avez dit, la priorité doit maintenant être de regarder vers l'avenir. Il est particulièrement digne d'attention qu'au cours de ces derniers mois, on ait assisté à un effort très réel afin d'accélérer la passation de pouvoir aux Timorais de l'Est.

Le processus de timorisation n'était pas prévu lorsque le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1272 (1999); franchement, ce fut un acte de vision et d'imagination fertile du Représentant spécial du Secrétaire général. Et cela semble bien marcher. Selon le Royaume-Uni, la mise en place du Conseil national n'est pas seulement importante sur les plans de sa légitimité et sa responsabilité; elle représente aussi une contribution fondamentale au renforcement des capacités pour l'autonomie du Timor oriental.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous devons remercier le Représentant spécial et son personnel pour le travail tout à fait remarquable qu'ils ont accompli dans des conditions aussi difficiles. Il nous faut également garder en mémoire l'excellent travail réalisé par la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) s'agissant de rétablir la sécurité sur le territoire. Ceci est d'autant plus important que je crois qu'aujourd'hui marque justement la fête nationale australienne. Je crois savoir que le général de corps d'armée, Peter Cosgrove, ancien commandant de l'INTERFET, a été désigné « Australien de l'année »; franchement, personne ne méritait mieux un tel honneur.

Mais les félicitations ne doivent pas engendrer la complaisance. Car il reste encore énormément de choses à faire aussi bien avant la transition vers l'indépendance du Timor oriental qu'après. Les attentes des Timorais de l'Est n'ont pas été réalisées dans de nombreux domaines, notamment l'amélioration de l'infrastructure. Dans leurs déclarations, le Représentant spécial et le Président de l'Assemblée générale ont reconnu implicitement qu'il en était ainsi. M. Rohland, de la Banque mondiale, a déclaré que le programme de reconstruction du Timor oriental était le plus rapide jamais réalisé, mais n'est pourtant pas assez rapide. Pour être réaliste, nous ne pourrions sans doute pas donner à la population du Timor oriental tout ce qu'elle souhaite. Mais la communauté internationale doit pouvoir faire mieux s'agissant d'améliorer la fourniture des ressources disponibles. C'est une bonne chose que la Banque mondiale ait l'intention de tirer les leçons de

l'expérience du Timor, et j'espère que nous ferons tous de même.

J'ai également été reconnaissant des informations fournies par le Représentant spécial et M. Ramos-Horta en ce qui concerne le calendrier des élections et l'indépendance. Les Timorais de l'Est sont évidemment impatients de voler de leurs propres ailes. Mais nous devons également reconnaître que, même si le processus d'édification d'un État nouveau n'est pas simple, des précisions seront bientôt nécessaires. Quel que soit le calendrier exact, si l'indépendance est fixée à la fin de l'année, cela voudrait dire que le temps qui nous reste pour terminer le travail est très court. En conséquence, il est crucial qu'au cours des six prochains mois, la passation de pouvoir aux Timorais de l'Est se poursuive. Et ceci doit s'accompagner d'un véritable effort pour leur transférer des compétences par le développement et la formation, afin qu'ils soient pleinement préparés à administrer un État indépendant.

Ce sera un élément d'un effort plus vaste visant à renforcer les capacités au Timor oriental, ce qui doit devenir l'objectif prioritaire de l'ATNUTO dans les mois à venir. À cet égard, je saurais gré à M. Vieira de Mello d'évaluer le succès de la « timorisation » en termes qualitatifs plutôt que quantitatifs. Cela se tient avec la déclaration de José Ramos-Horta. Le processus est-il efficace pour promouvoir les compétences et les talents ou simplement pour pourvoir les postes vacants?

Des compétences politiques sont également cruciales. Le Timor oriental deviendra bientôt le premier pays nouvellement indépendant du nouveau millénaire. Il est important qu'il devienne un exemple éclatant pour le reste du monde. Comme nous l'avons noté dans la déclaration de José Ramos-Horta aujourd'hui, le territoire est bien doté de dirigeants politiques. Mais il nous faut également bien mettre en place les structures politiques et constitutionnelles. Tout d'abord, le processus menant aux élections doit être inclusif et transparent; et des discussions sur les termes de la nouvelle constitution devraient impliquer toute une gamme de représentants de tous les secteurs de la société.

Mais, pour progresser, le Timor oriental doit également confronter son passé. Lorsque je me suis rendu, avec la mission du Conseil de sécurité en Indonésie et au Timor oriental l'an dernier, le rythme de mise en place du système judiciaire m'a paru préoccupant. Comme l'a dit Sergio Vieira de Mello, des pro-

grès utiles ont été faits depuis pour traduire en justice les responsables de crimes contre l'humanité. Il est particulièrement encourageant que cette semaine ait vu réussir la première poursuite en justice par un tribunal international au Timor oriental pour les violences qui ont éclaté lors du scrutin populaire de 1999. Mais l'ATNUTO et l'Indonésie doivent faire plus pour veiller à ce que le processus judiciaire reste crédible et efficace. L'ATNUTO et la communauté internationale dans son ensemble doivent réfléchir à la durée du processus judiciaire, qui ne saurait s'éterniser. Le Représentant spécial a lancé un appel en vue d'obtenir une assistance internationale pour aider à développer le secteur judiciaire. Je lui saurais gré de donner des informations nouvelles et détaillées sur la réponse à cet appel. Et, comme l'a dit le Président de l'Assemblée générale, pour compléter les enquêtes et le jugement des crimes graves, il faut un processus sérieux de réconciliation nationale au Timor oriental, appuyé par l'ensemble de la société timoraise. Je le répète, j'aimerais entendre le Représentant spécial, et peut-être M. Ramos-Horta nous dire comment ce processus mûrit.

Un autre problème pour le Timor oriental est la menace concrète sur sa sécurité aux frontières. Comme le Représentant spécial du Secrétaire général et M. Ramos-Horta l'ont dit, une frontière stable est une des clefs de l'avenir du Timor oriental. C'est pourquoi nous convenons que, malgré les améliorations qui nous ont été signalées aujourd'hui, il ne faut pas réduire les effectifs de la composante militaire de l'ATNUTO à ce stade, et c'est aussi pourquoi nous pensons qu'une présence militaire importante de l'ONU est probablement encore nécessaire pour un certain temps.

Mais il ne sert à rien de dire simplement qu'il faut maintenir les mesures de sécurité. Le progrès véritable doit se faire en réduisant les menaces sur la sécurité. Le fait que les milices sont encore actives dans les camps du Timor occidental est consternant. Tout aussi inquiétant est le fait que nombre de réfugiés authentiques continuent de vivre dans les camps dans des conditions difficiles et sont soumis à des intimidations graves, comme la mission du Conseil de sécurité l'a elle-même constaté.

Il faut maintenant bien s'attaquer à ce problème, non seulement du fait des incidences directes sur la sécurité du Timor oriental et sur la structure future de la présence de l'ONU dans le territoire, mais aussi pour les raisons manifestes de besoins humanitaires urgents.

Le succès du programme de visites pendant les fêtes a été encourageant, et nous espérons qu'il permettra d'accélérer les retours volontaires. Mais il faut faire plus. Nous exhortons le Gouvernement indonésien à prendre des mesures pour mettre intégralement en oeuvre sans délai la résolution 1319 (2000) afin de terminer le processus d'enregistrement prévu et faciliter le retour des réfugiés qui veulent retourner au Timor oriental. Tout nouveau retard signifierait que les réfugiés resteraient exclus, avec des conséquences graves pour les prochaines élections.

Monsieur le Président, comme vous nous l'avez rappelé, il s'agit de regarder vers l'avenir. Il nous paraît évident que le Timor oriental nouvellement indépendant continuera de dépendre d'un large soutien international. Nous nous félicitons des initiatives visant à planifier dès maintenant les opérations de suivi. Les Timorais de l'Est participent, comme il se doit, à ce processus. Nous attendons de recevoir dès que possible les plans détaillés, que nous a promis le Représentant spécial, ainsi qu'un nouveau rapport du Secrétaire général plus tard dans l'année. Nous avons le temps et l'occasion de bien réfléchir à la manière dont l'ATNUTO devrait passer de ce qu'elle est à une opération nouvelle qui aidera le peuple du Timor oriental à prendre la place qui lui revient dans la communauté des nations et dans la sécurité et la sûreté. Comme l'a dit l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, c'est là le vrai défi. Bien que les aspects financiers ne soient pas des considérations nécessaires au Conseil, par égard pour le peuple est-timorais et par égard pour l'ONU même, ils doivent être correctement pris en compte.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Avant de commencer ma déclaration, permettez-moi, comme vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président, au nom du Gouvernement et du peuple du Bangladesh de transmettre nos sincères condoléances à nos voisins, l'Inde et le Pakistan, pour les pertes de vies et de biens qu'ils ont subies suite au séisme dévastateur d'aujourd'hui.

Ce matin, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les déclarations importantes du Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire pour le Timor oriental, Sergio Vieira de Mello ainsi que par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Mark Malloch Brown. Nous remercions également les représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire interna-

tional pour leurs déclarations décrivant la participation de leurs institutions au Timor oriental. Nous avons entendu des déclarations très importantes du Président de l'Assemblée générale, Harri Holkeri, et si on me permet de citer ce titre, du Ministre des affaires étrangères du Timor oriental, José Ramos-Horta. Ils ont fourni au Conseil des points de vue utiles sur la situation au Timor oriental, sur les faits survenus jusqu'ici et surtout sur l'avenir du Timor oriental.

Nous apprécions particulièrement l'aimable présence du Président Holkeri de l'Assemblée générale parmi nous, car son point de vue, enrichi par sa visite récente au Timor oriental et en Indonésie, nous offre un précieux apport pour les mesures que le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble seront amenés à prendre. Le fait qu'il a souligné la question fondamentale de la relation entre la justice et la réconciliation dans le contexte de la société est-timoraise, est un puissant message. La première déclaration, sagace et importante, que M. Ramos-Horta a faite devant le Conseil est bien accueillie par ma délégation.

Il est utile que le Conseil examine la situation au Timor oriental après deux mois. Au cours de cette période, il s'est passé beaucoup de choses, comme l'a souligné le Représentant spécial. En particulier, des efforts concertés ont été déployés depuis six mois pour accélérer la passation de pouvoir au peuple timorais grâce à une approche résolue et novatrice, comme l'a indiqué le Secrétaire général aux paragraphes 47 et 48 de son rapport.

Depuis plus d'un an que l'ATNUTO opère sur le territoire, une voie vers l'indépendance du Timor oriental se dessine lentement mais sûrement. Le présent rapport du Secrétaire général le montre bien. Le Bangladesh est très encouragé par les mesures prises pour l'organisation efficace d'élections libres et démocratiques au début du deuxième semestre de l'année.

Toutefois, pour que le Timor oriental réussisse sa transition vers l'indépendance, certains éléments importants sont à mettre en place. Le premier est de poursuivre les efforts pour établir la paix et la sécurité.

Ceci est indispensable, non seulement pour assurer la reconstruction et le développement à long terme, mais également pour permettre le retour des réfugiés et pour faciliter leur réinstallation. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, la situation en matière de sécurité s'est améliorée. Même si les mouvements de milices

continuent de susciter l'inquiétude, nous sommes heureux d'apprendre par le Représentant spécial du Secrétaire général qu'ils se sont raréfiés. Grâce essentiellement à l'action énergique et déterminée des soldats de la paix des Nations Unies, la violence des milices a été maîtrisée. Nous espérons que le jugement des personnes soupçonnées d'avoir commis les assassinats de septembre dernier, qui a commencé dans un tribunal de Jakarta ce mois-ci, se conclura rapidement.

Le deuxième point concerne le retour des réfugiés. À cet égard, nous nous félicitons du fait que le Gouvernement indonésien déploie des efforts concertés pour coopérer étroitement avec les institutions concernées, et notamment avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations. Nous espérons que les promesses de coopération et de détermination faites au Président de l'Assemblée générale lors de sa visite à Jakarta permettront de faciliter et d'accélérer tous les efforts qui visent à assurer le retour des réfugiés au Timor oriental.

Nous nous félicitons de la réunion qui a eu lieu entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes au Timor occidental la semaine dernière. La dernière de ces visites d'« observation » par des réfugiés est-timorais, qui a eu lieu le 19 janvier, témoigne de la collaboration constructive entre toutes les parties concernées.

Le troisième point concerne l'appui apporté par les bailleurs de fonds. Les donateurs bilatéraux, les institutions financières internationales et les fonds et programmes de l'ONU doivent honorer sans tarder les engagements qu'ils ont pris à l'égard du Fonds d'affectation spéciale. Nous espérons que la réunion des donateurs qui aura lieu en juin prochain à Canberra donnera des résultats; cela est essentiel pour permettre l'édification de capacités au Timor oriental, notamment dans les domaines de la gouvernance, du système judiciaire et des services sociaux de base. Le rapport du Secrétaire général parle de ces questions de manière très détaillée. À cet égard, le Bangladesh voudrait souligner qu'il importe de s'attacher à rechercher des solutions au plan local pour résoudre les problèmes de développement au Timor. En ce qui concerne le Bangladesh, nous attendons qu'une mission de la Banque Grameen se rende au Timor oriental le mois prochain pour aider les Timorais à mettre en place des programmes de microcrédit en vue de lutter contre la pauvreté et de renforcer le pouvoir d'action des femmes.

Enfin, de même, l'engagement continu de la communauté internationale sera nécessaire au Timor oriental après l'indépendance. Comme tous les orateurs l'ont souligné, ceci est absolument indispensable pour permettre que la timorisation prenne véritablement racine. En novembre dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, a confirmé dans cette salle – et cela est également souligné dans le rapport du Secrétaire général – qu'il sera nécessaire d'assurer une présence internationale pendant les premières années de l'indépendance au Timor oriental. Le Secrétaire général a souligné que le système judiciaire, la Force de défense et la police nécessiteront une assistance financière et technique internationale. Le Bangladesh continuera d'offrir son humble

contribution dans ces secteurs dans le cadre d'un soutien international plus large.

Le soutien efficace au processus de timorisation est une importante responsabilité pour l'ONU, alors que le Timor oriental sort d'un conflit et s'engage dans la voie de la reconstruction et du développement. En tant que membre du Conseil, le Bangladesh continuera de participer à ce processus.

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné qu'il est presque 13 heures, j'ai l'intention de suspendre la séance. Nous reprendrons nos travaux à 15 heures précises cet après-midi.

La séance est suspendue à 13 heures.